



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2017



SOMMAIRE

- 01 Attestation du Rapport financier annuel
- 02 Message du Président du Conseil d'administration
- 04 Chiffres-clés
- 06 Total Gabon et ses actionnaires

ACTIVITÉS

- 10 Interview du directeur général
- 12 Domaine minier
- 16 Exploration
- 17 Développement
- 22 Production et réserves
- 24 Commercialisation
- 26 Ressources humaines
- 28 Hygiène, sécurité et environnement
- 30 Développement durable et activités de diversification

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

- 34 Risques de l'émetteur
- 37 Gouvernement d'entreprise
- 45 Le Comité directeur de Total Gabon

ÉLÉMENTS FINANCIERS

COMPTES SOCIAUX SELON LE RÉFÉRENTIEL IFRS

- 48 Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
- 54 Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 56 États financiers IFRS
- 61 Annexe aux états financiers IFRS

COMPTES SOCIAUX SELON LE RÉFÉRENTIEL OHADA

- 98 Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
- 104 États financiers OHADA
- 111 Annexe aux états financiers OHADA

> ABRÉVIATIONS

b : baril
bep : baril équivalent pétrole
/b : par baril
/j : par jour
/an : par an
k : kilo (millier)
kb/j : kilo (millier) baril par jour
M : million
Mb/j : million b/j
Mbep : million bep
t : tonne métrique
km² : kilomètre carré
m³ : mètre cube
kSm³/j : millier de mètres cubes par jour
kT eq CO₂/Mbepd : millier de tonnes équivalent CO₂ par million de barils équivalent pétrole par jour
mg/l : milligramme par litre
\$ et/ou dollar : dollar américain
€ : euro

> DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon. Les termes « TOTAL », « Groupe » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.A. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

> TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 t/an
1 t = environ 7,5 b
(pour une densité de 37° API)

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes établis selon les référentiels IFRS et OHADA et figurant respectivement aux pages 56 à 95 et 104 à 116 du présent Rapport financier annuel sont déterminés conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration figurant aux pages 54 et 55 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels celle-ci est confrontée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes des lettres de fin de travaux qui figurent aux pages 48 à 53 pour les comptes établis selon le référentiel IFRS et aux pages 98 à 103 pour les comptes établis selon de référentiel OHADA, dans lesquelles ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Rapport Financier annuel.

Les rapports des contrôleurs légaux n'émettent aucune réserve ou observation sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

HENRI-MAX NDONG NZUE
Directeur général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 27 avril 2018 conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.



LE MESSAGE DE

GUY MAURICE

Président du Conseil d'administration

En 2017, Total Gabon a poursuivi sa stratégie en quatre axes : priorité absolue à la sécurité, réductions des coûts, excellence opérationnelle et préparation de l'avenir.

L'année a également été marquée par une reprise des prix du pétrole. Reflétant l'augmentation du cours du Brent et la forte demande asiatique pour les bruts ouest-africains, le prix de vente moyen des deux qualités de pétrole brut commercialisées par Total Gabon (Mandji et Rabi Light) s'est élevé à 49,7 \$/b, en hausse de 31% par rapport à 2016.

La production de pétrole brut revenant à Total Gabon en 2017 s'élève à 44 600 barils par jour (b/j), contre 47 400 b/j en 2016.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires (IFRS) en 2017 s'élève à 914 M\$ contre 784 M\$ en 2016. Cette hausse de 17% s'explique par la hausse du prix de vente moyen des bruts, partiellement impactée par la baisse de 10% des volumes vendus, liée principalement à la cession d'actifs matures et au programme d'enlèvements.

Le résultat net (IFRS) s'établit à 108 M\$, en forte amélioration par rapport à 2016 (-13 M\$), grâce à la hausse des prix du pétrole, au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société, ainsi qu'à la cession de participations dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez.

DOMAINE ET TITRES MINIERS

En juin 2017, la Société a fait l'acquisition auprès de MPDC GABON Co., Ltd d'une participation additionnelle de 50% dans le permis de Baudroie-Mérou.

Le 31 octobre 2017, Total Gabon a finalisé le recentrage sur ses actifs stratégiques offshore avec la cession à Perenco de participations dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez, tel qu'annoncé le 27 février 2017. La production cédée au périmètre de la transaction représente environ 5 000 b/j, soit 10% de la part de production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon en 2016. La transaction s'est établie à 177 M\$ avant ajustements.

EXPLORATION

Sur le permis de Diaba, les travaux d'évaluation pétrolière se sont poursuivis en 2017 afin d'en préciser l'intérêt économique potentiel, dans un environnement de prix du gaz bas.

DÉVELOPPEMENT

En 2017, les projets de développement ont principalement concerné une campagne de *coiled tubing* sur les secteurs d'Anguille et de Torpille ainsi que des travaux d'intégrité/pérennité sur les installations en mer (Anguille, Torpille et Grondin) et à terre (terminal du Cap Lopez). Pour les actifs non opérés, l'effort a porté sur la fiabilisation de la génération électrique et de l'injection d'eau sur le champ de Rabi Kounga.

PRODUCTION

La part de production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée en 2017 à 44 600 b/j en baisse de 6% par rapport à 2016. Celle-ci s'explique principalement par :

- la cession à Perenco d'actifs matures le 31 octobre 2017 ;
 - l'augmentation de la teneur en eau de la production et de la présence de dépôts de sulfates dans certains puits sur Anguille ;
 - le déclin naturel des champs ;
- partiellement compensés par :
- une meilleure disponibilité des installations ;
 - l'apport de l'acquisition d'une participation additionnelle de 50% dans le permis de Baudroie-Mérou en juin 2017.

RESSOURCES HUMAINES

En 2017, la cession de nos champs matures à terre et le recentrage sur les actifs opérés en mer ont rendu nécessaire une adaptation des effectifs de la Société. Un Plan d'Adaptation des Compétences et d'Optimisation des Effectifs a été mis en œuvre et 65 collaborateurs ont choisi d'en bénéficier. Ils s'ajoutent aux 34 collaborateurs qui ont rejoint Perenco, dans le cadre de l'opération de recentrage de Total Gabon. La sérénité et l'esprit de responsabilité dans lequel ces transformations se sont déroulées révèlent la vigueur du dialogue social au sein de l'entreprise.

Enfin, l'effort de formation du personnel demeure soutenu avec un budget formation de 1,5 M\$. Ceci contribue à l'atteinte de l'objectif principal de Total Gabon en matière de ressources humaines, qui est de promouvoir davantage de collaborateurs nationaux à des postes à responsabilité.

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Après un record de 932 jours sans accident avec arrêt de travail atteint en septembre 2017, Total Gabon a malheureusement enregistré 2 accidents avec arrêt. Ces accidents se traduisent par un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (LTIF) de 0,27 en hausse par rapport à 0 en 2016 et un taux de fréquence des accidents du travail (TRIR) de 1,2 contre 0,48 en 2016. Ces résultats, qui viennent après un record exceptionnel, démontrent qu'en matière de sécurité rien n'est jamais acquis et qu'il convient de toujours demeurer vigilant pour continuer à progresser. Des actions de sensibilisation et de formation vont se poursuivre afin de continuer à améliorer notre culture de maîtrise des risques et d'appropriation de la valeur sécurité.

Total Gabon a également poursuivi ses efforts en matière de réduction de son empreinte sur l'environnement : diminution du brûlage du gaz, amélioration du traitement des eaux de rejet et amélioration de l'efficacité énergétique. Cela s'est traduit par la confirmation de la certification ISO14001 de son système de management environnemental jusqu'en 2021 suite à l'audit de renouvellement effectué par le Bureau Veritas en novembre 2017.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les investissements pétroliers s'élèvent à 152 M\$, en baisse de 3% par rapport à 2016. Ils comprennent pour les actifs opérés l'acquisition auprès de MPDC GABON Co., Ltd d'une participation additionnelle de 50% dans le permis de Baudroie-Mérou, des travaux d'intégrité/pérennité sur les installations en mer (Anguille, Torpille et Grondin) et à terre (terminal du Cap Lopez), une campagne de *coiled tubing* sur les secteurs d'Anguille et de Torpille ainsi que des études de géosciences et de développement. Pour les actifs non opérés, les investissements concernent principalement le champ de Rabi Kounga et ont porté sur la fiabilisation de la génération électrique et de l'injection d'eau.

Les désinvestissements comprennent la cession à Perenco le 31 octobre 2017 de participations dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez pour un montant de 177 M\$ avant ajustements.

À la demande de l'Autorité des Marchés Financiers, la Société publie à compter du 31 décembre 2017 des comptes sociaux retraités selon le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards). Le résultat net (IFRS) s'établit à 108 M\$, en forte amélioration par rapport à 2016 (-13 M\$), grâce à la hausse des prix du pétrole, au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société, ainsi qu'à la cession de participations dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez.

Compte tenu du niveau du résultat distribuable et confiant dans les fondamentaux de la Société, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 22 mai 2018, la distribution d'un dividende de 5,5 \$ par action, soit 24,75 M\$ pour l'ensemble des actionnaires, en hausse de 22% par rapport au dividende de l'année précédente (4,5 \$ par action).

(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production

CHIFFRES-CLÉS

selon le référentiel IFRS

RÉSULTATS

en millions de dollars américains, sauf le dividende net par action en dollars américains

	2017	2016
Résultat net ⁽¹⁾	108	(13)
Service du dividende (dû) ⁽²⁾	25	20
Dividende net par action ⁽²⁾	5,50	4,50
Flux de trésorerie d'exploitation	379	108

(1) Selon le référentiel OHADA le résultat net était de 62M\$ en 2017 et 6 M\$ en 2016.
(2) pour 2017, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale du 22 mai 2018.

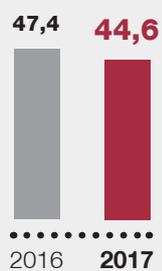
VENTES D'HYDROCARBURES

en millions de dollars américains

	2017	2016
Pétrole brut	859	710
Gaz	2	1
Total	861	711

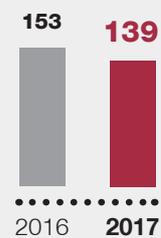
PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON⁽¹⁾
en milliers de barils/jour



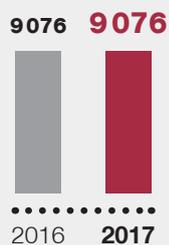
RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾

en millions de barils



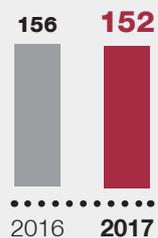
SUPERFICIE DES TITRES MINIERES DE RECHERCHE

Superficie en km²



INVESTISSEMENTS PÉTROLIERS

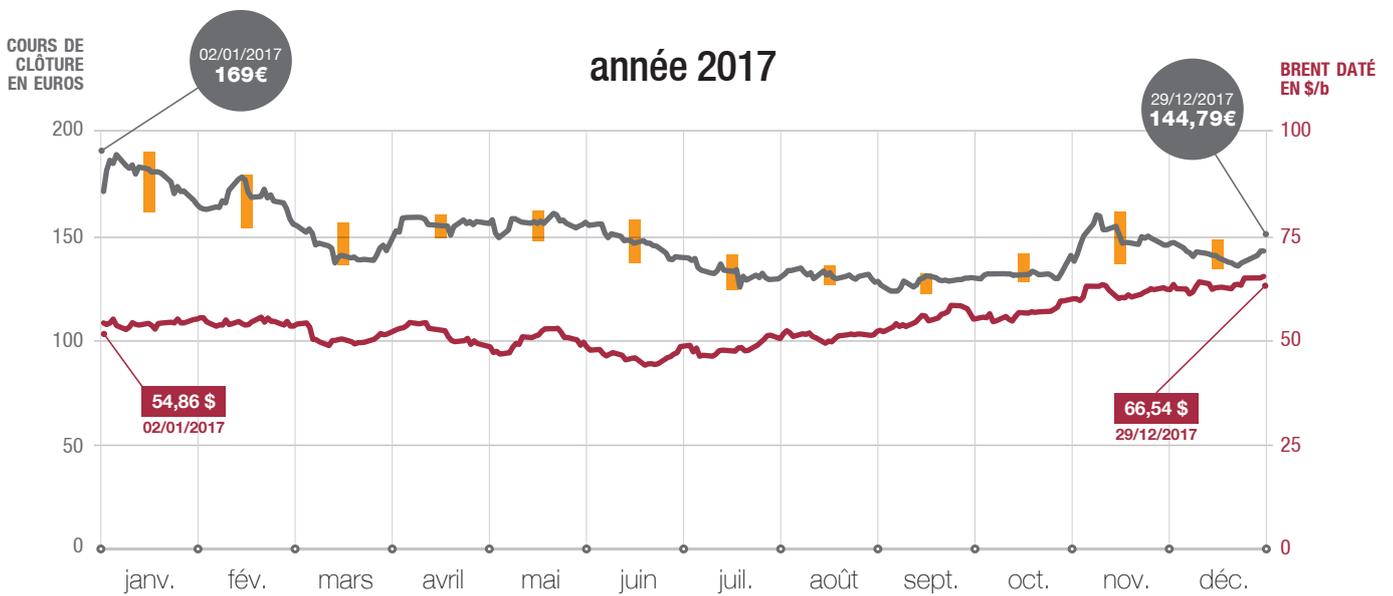
en millions de dollars américains



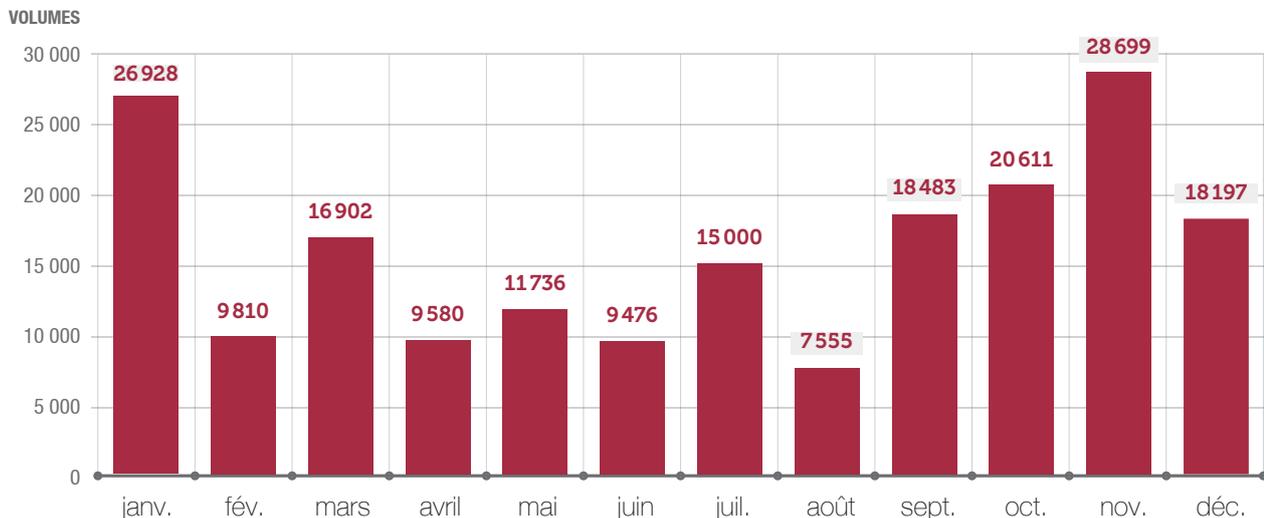
(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

TOTAL GABON ET SES ACTIONNAIRES

COMPARAISON DU COURS DE L'ACTION AVEC LE BRENT ET VOLUMES DE TITRES ÉCHANGÉS



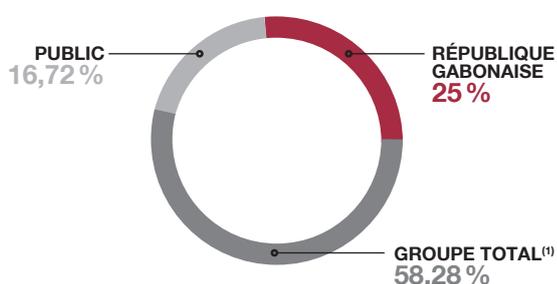
Les différentiels des bruts gabonais (Mandji et Rab) par rapport au Brent daté sont commentés au chapitre Commercialisation du présent rapport, p. 24 et 25.



La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2017, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

STRUCTURE DU CAPITAL DE TOTAL GABON

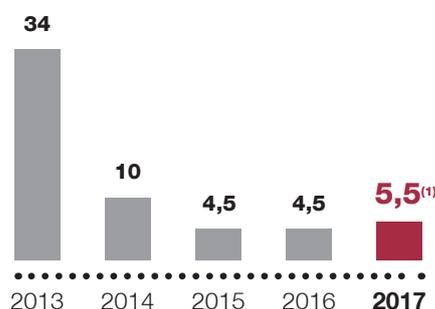
au 31/12/2017



(1) À travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100 %.

DIVIDENDE NET PAR ACTION

en dollars américains



(1) Sous réserve de l'approbation de la résolution soumise à l'Assemblée Générale du 22 mai 2018.

PLACE DE COTATION DE L'ACTION TOTAL GABON

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment B (Mid Cap)
- Codes : ISIN : GA0000121459
Reuters : EGAB.PA
Bloomberg : EC:FP
Mnemo : EC

SERVICE TITRE ET DIVIDENDE

Banque assurant le service du titre :

BNPPARIBAS SECURITIES SERVICES

Les Grands Moulins de Pantin

CTS - Service Actionnariat TOTAL GABON

9, rue du Débarcadère

93 750 PANTIN

Accueil Actionnaires :

Tél. +33 (0)1 57 43 02 30

COURRIER DES ACTIONNAIRES DE TOTAL GABON

Total Gabon

Département Gouvernance

Boulevard de l'Indépendance

BP – 2093 LIBREVILLE

République gabonaise

E-mail : actionnariat-totalgabon@total.com

SITE INTERNET

Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet www.total.ga, les informations notamment financières de la Société, actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, les informations réglementées dont : le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle et les communiqués de presse. À l'issue de l'Assemblée générale, la présentation faite aux actionnaires ainsi que les commentaires apportés à cette occasion par le Président du Conseil d'administration, le directeur général et l'équipe de direction de la Société sont également publiés sur le site internet.





ACTIVITÉS

- 10** / Interview du directeur général
- 12** / Domaine minier
- 16** / Exploration
- 17** / Développement
- 22** / Production et réserves
- 24** / Commercialisation
- 26** / Ressources humaines
- 28** / Hygiène, sécurité et environnement
- 30** / Développement durable et activités de diversification



INTERVIEW

HENRI-MAX NDONG NZUE

Directeur général

2017 A ÉTÉ UNE ANNÉE DE GRANDE TRANSFORMATION POUR TOTAL GABON, COMMENT ANALYSEZ-VOUS CETTE ÉVOLUTION ?

Nous avons cédé nos participations dans cinq champs matures à terre opérés et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez, permettant d'évacuer la production de ces champs vers notre terminal pétrolier du Cap Lopez. Notre objectif était de nous recentrer sur notre cœur d'activité en mer autour des secteurs d'Anguille, de Torpille et de Grondin.

Cette opération comprend également un partenariat stratégique sur le secteur Grondin, plus au sud, où nous avons transféré la gestion des opérations à Perenco pour bénéficier des synergies générées par la proximité avec leurs actifs. Nous attendons notamment une amélioration de la productivité de ces champs grâce au déploiement de pompes de fonds électriques en remplacement de la méthode actuelle d'activation des puits par *gas lift*.

Je tiens à souligner le professionnalisme dont ont fait preuve les équipes de Total Gabon pendant la phase de transition.

Pour notre société, c'est une nouvelle page qui commence. Nous allons désormais concentrer notre énergie à accroître la valeur de nos actifs en mer sur lesquels nous voyons de belles opportunités de développement, tout en poursuivant nos travaux d'exploration en mer profonde.

Cette transaction illustre la volonté de Total Gabon de maximiser la valeur de son portefeuille pour ses actionnaires.

QUELS SONT LES PREMIERS RÉSULTATS DE CE RECENTRAGE ?

Du fait de la réduction de nos activités opérées, nous avons adapté notre organisation pour être encore plus agiles et efficaces. Ainsi, outre les 34 opérateurs pétroliers qui ont rejoint Perenco dans le cadre de la cession de nos champs matures à terre, nous avons enregistré le départ volontaire de 65 collaborateurs dans le cadre d'un plan mis en place en concertation avec les instances représentatives du personnel.

Nous pouvons légitimement être fiers des avancées obtenues en 2017.

En matière de Sécurité, entre février 2015 et septembre 2017, nous avons établi un nouveau record avec 932 jours consécutifs, soit plus de 2,5 années, travaillés sans accident avec arrêt. Le précédent record de 203 jours datait de la période 2008/2009. Cette performance est le résultat de notre engagement à faire de la Sécurité une valeur fondamentale partagée par tous.

Nous avons également poursuivi notre programme de réduction des coûts. Grâce aux nombreuses initiatives lancées par les collaborateurs de Total Gabon, il a délivré près de 100 M\$ de baisse des dépenses en 2017 par rapport à 2013. Aussi nos coûts opératoires sont passés en dessous de 11 \$/bep au dernier trimestre 2017 après un pic à environ 20 \$/bep en 2013.

Ainsi recentrés nous pouvons saisir les opportunités sur notre cœur d'activités. C'est la logique qui a prévalu lors de l'acquisition des intérêts de MPDC GABON Co., Ltd sur le permis Baudroie-Mérou, situé sur le secteur Torpille.

Dans un environnement économique en amélioration, avec un prix moyen du Brent à 54,2 \$/b en hausse de 24% par rapport à 2016, nous enregistrons une progression significative de nos résultats financiers. En 2017, notre résultat net ressort à 108 M\$ contre une perte de 13 M\$ en 2016.

Enfin, nous avons profité de l'amélioration de nos équilibres financiers pour nous désendetter en remboursant intégralement l'encours de 260 M\$ de notre ligne de crédit multibancaire.

QUE RESTE-IL À FAIRE POUR FINALISER CETTE TRANSFORMATION ?

Ces bonnes performances ne doivent pas nous inciter à la complaisance. En effet, en 2017, nous n'avons pas atteint nos objectifs de production. Plus que jamais, dans un environnement économique qui reste volatil, nous devons nous concentrer sur les leviers que nous maîtrisons en plaçant l'année 2018 sous l'excellence opérationnelle.

L'excellence opérationnelle, c'est en premier l'amélioration continue de notre culture sécurité. Les incidents observés à la fin de l'année 2017 doivent nous inciter à la vigilance. La Sécurité est l'affaire de tous. Nous devons encourager et récompenser les bonnes pratiques. Des nouvelles initiatives seront lancées en 2018 dans ce sens. Elles contribueront à partager notre valeur cardinale Sécurité !

L'excellence opérationnelle, c'est également la poursuite des actions de réduction de coûts et d'accroissement de la disponibilité de nos installations. Pour cela, nous comptons sur la création de la Division Performance Production, entité qui a pour unique vocation de proposer des actions pour maximiser notre production au jour le jour. Elle s'appuiera notamment sur la nouvelle salle de contrôle centralisée à Port-Gentil destinée à nous permettre d'optimiser la gestion de nos opérations et ressources.

Enfin, l'excellence opérationnelle c'est également la préparation du futur en transformant nos ressources d'hydrocarbures en production. Cela nécessite l'optimisation de nos schémas de développement pour assurer la rentabilité de nos projets, même dans un environnement de prix bas, ainsi qu'un ajustement du cadre fiscal applicable à Total Gabon.



ACTIVITÉS

DOMAINE MINIER

TITRES MINIERES DE RECHERCHE

Le domaine minier d'exploration de Total Gabon, d'une superficie totale de 9 075 km² au 31 décembre 2017, est constitué du permis opéré offshore profond Diaba G4-223.

Ce permis (Total Gabon, opérateur avec une participation de 42,5%) est dans sa troisième et dernière période d'exploration qui arrivera à échéance le 1^{er} février 2018.

Le permis Mutamba-Iloru (Total Gabon 50%) est, selon l'administration gabonaise, arrivé à expiration en février 2013. L'octroi d'une autorisation exclusive d'exploitation relative à la découverte de Ngongui dépend d'un accord actuellement en cours de discussion avec l'administration sur la renégociation de certains termes contractuels du CEPP Mutamba.

TITRES MINIERES D'EXPLOITATION

En 2017, Total Gabon a choisi de recentrer ses activités autour de ses principaux actifs Anguille et Torpille.

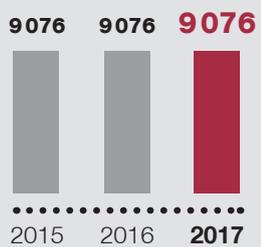
Sur le permis offshore de Baudroie Mérou Marine (G5-90), Total Gabon a acquis la participation de son partenaire MPDC GABON Co., Ltd le 30 juin 2017, ce qui porte ses intérêts à 100% sur ce permis.

Sur le permis offshore de Hylia II Marine (G5-113), Total Gabon a cédé une partie de ses intérêts et la responsabilité d'opérer à Perenco Oil & Gas Gabon.

Sur le permis terrestre de Igongo (G5-128), Total Gabon a cédé ses intérêts à Perenco Oil & Gas Gabon au 31 octobre 2017.



SUPERFICIE DES TITRES MINIERES DE RECHERCHE
Superficie en km²



TITRES MINIERES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2017
Superficie en km²

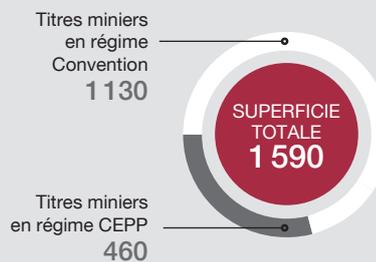


TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DOMAINE MINIER

au 31 décembre 2017

	Superficie en km ²	Date attribution <i>() période en cours</i>	Durée/ans <i>() période en cours</i>	Expiration	Participations	
TITRES MINIERES D'EXPLOITATION						
RÉGIME CONVENTION I Concessions minières en mer						
1	Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100%
2	Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100%
3	Grand Anguille Marine G6-16	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100%
4	Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100%
5	Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275% - TPPG ⁽¹⁾ 34,725% (op.)
6	Girelle Marine G6-22	52,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% - TPPG 34,725% (op.)
7	Pageau Marine G6-23	45,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% - TPPG 34,725% (op.)
8	Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% - TPPG 34,725% (op.)
RÉGIME CONVENTION I Permis d'Exploitation en mer (PEX)						
9	Ayol Marine G5-36	36,40	01/08/1981	20+10+5+(5)	01/08/2021	Total Gabon 100%
RÉGIME CONVENTION I Concessions minières à terre						
10	Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100%
11	Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100%
12	M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100%
13	Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100%
RÉGIME CONVENTION I Permis d'Exploitation à terre (PEX)						
14	Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 ⁽²⁾	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100%
RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusives d'Exploitation en mer (AEE)						
15	Hylia II G5-113	35,24	01/01/2012	(10)+5+5	31/12/2021	Perenco Oil & Gas Gabon 18,187% (op.) - TPPG 19,313% - Total Gabon 37,5% - République gabonaise 25%
RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusives de Développement et d'Exploitation en mer (AEDE)						
16	Baudroie-Mérou Marine G5-90 ⁽³⁾	296,00	01/01/2003	10+(5)+5	02/01/2018	Total Gabon 100%
RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusives d'Exploitation à terre (AEE)						
17	Rabi-Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	10+(5)+5	01/01/2023	Assala Gabon 42,5% (op.) - Assala Upstream Gabon 10% - Total Gabon 32,924% - TPPG 14,576%
TITRES MINIERES DE RECHERCHE						
RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusive d'Exploration à terre (AEE)						
18	Diaba G4-223 ⁽⁴⁾	9 075,62	31/01/2007	3,5+3,5+1+(3)	01/02/2018	Total Gabon 42,50% (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25% - Woodside Energy (Gabon) PTY LTD 21,25% - République gabonaise 15%
19	Mutamba Irou G4-219 ⁽⁵⁾	1 093,6	11/11/2005	3,5+(2+1)	10/02/2013	Vaalco 50% (op) -Total Gabon 50%

(1) Total Participations Pétrolières Gabon. Cette société a été cédée par son actionnaire unique Elf Aquitaine à Perenco Oil & Gas Gabon le 31 octobre 2017.

(2) Licence arrivée au terme des périodes d'Exploitation. Négociation en cours avec la République gabonaise pour définir les nouvelles conditions de gestion de ce permis.

(3) Demande de passage en troisième période introduite auprès de la République gabonaise. En attente de réponse.

(4) Période en cours expirée. Demande de prolongation introduite auprès de la République gabonaise.

(5) Période en cours expirée. Demande d'une A.E.E (NGONGUI) introduite auprès de la République gabonaise. Négociation d'un nouveau CEPP par l'opérateur.



TITRES MINIERES DE TOTAL GABON

AU 31/12/2017



ACTIVITÉS

EXPLORATION

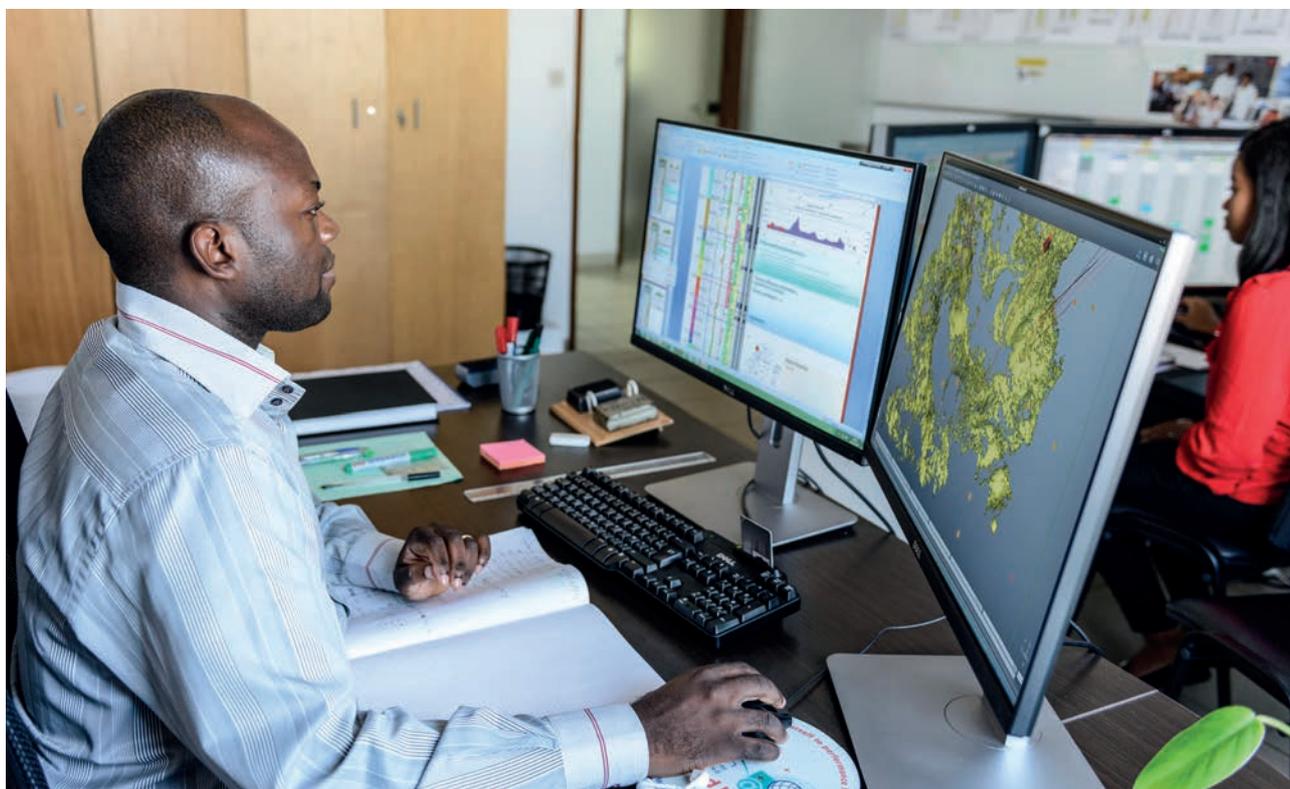
TRAVAUX D'EXPLORATION

Sur le permis Diaba, suite à la découverte en août 2013 d'une accumulation de gaz à condensats dans les réservoirs ante-salifères de la formation Gamba, une réévaluation globale de la prospectivité a été réalisée sur l'ensemble du bloc.

L'interprétation des données sismiques 3D acquises en 2014 confirme la présence d'objets prospectifs à l'ante-sel, à l'Ouest de la structure de Mango forée par le puits Diaman-1. Les travaux d'évaluation pétrolière se poursuivent afin de préciser l'intérêt économique potentiel de cette prospectivité, dans un environnement de prix du gaz bas.

Sur le permis Mutamba (Vaalco opérateur, Total Gabon 50%), les études et travaux sont suspendus en attendant l'aboutissement des négociations en cours avec la République gabonaise sur l'AEE (couvrant la découverte Ngongui) et un nouveau CEPP (couvrant le reste du permis).

Sur les permis d'exploitation opérés offshore et onshore, l'évaluation du potentiel d'exploration résiduel aux thématiques ante-salifères et post-salifères se poursuit. Sur le permis de Torpille en particulier, les données acquises lors de la sismique 3D OBN réalisée en 2014 ont été traitées et les cubes finaux livrés au premier trimestre 2017. Les études sont toujours en cours.



ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT

ACTIFS OPÉRÉS

PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

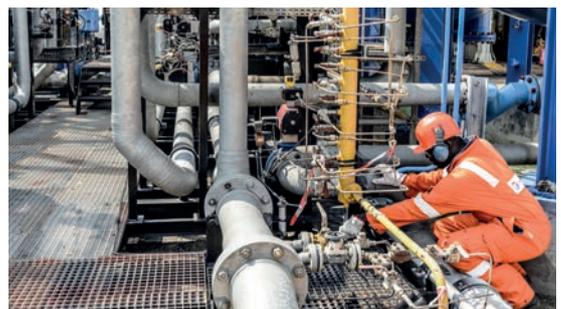
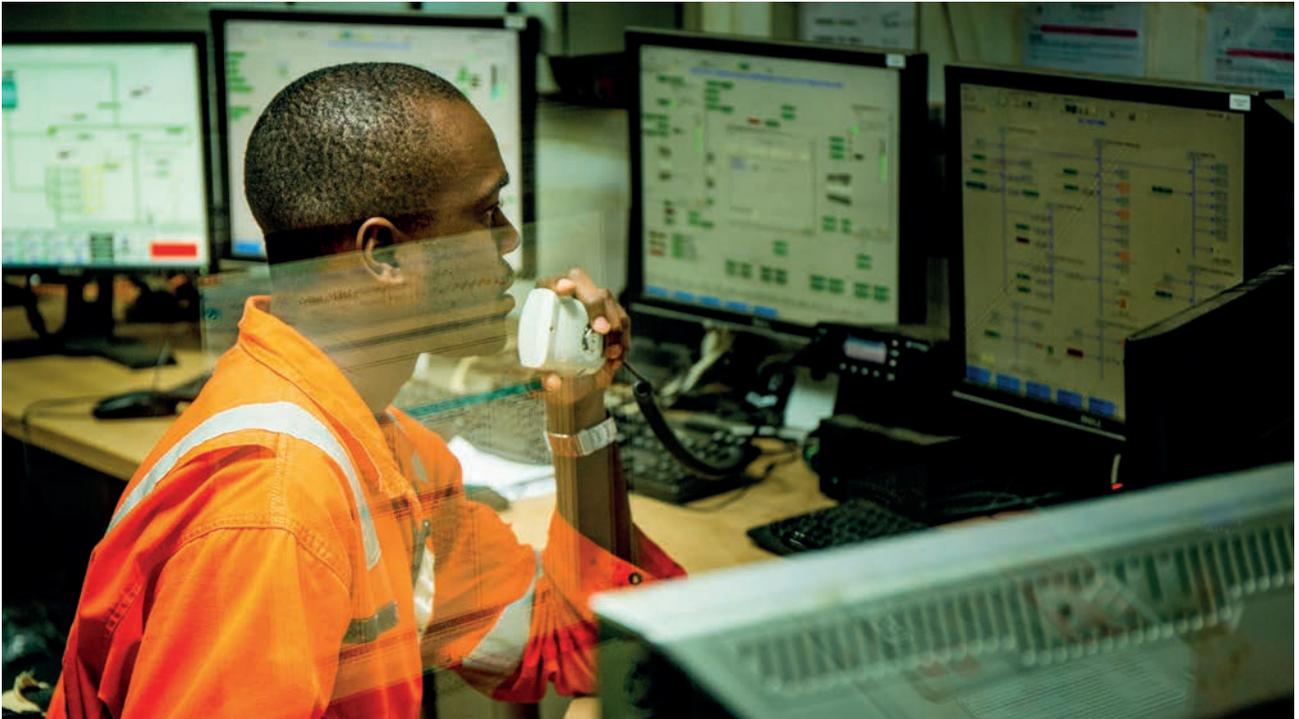
Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre

Sur le site de Grand Anguille Marine, le projet de mise en place d'une compression HP sur la plateforme de GAAM permettant d'augmenter les capacités de fourniture de gaz HP pour le *gas lift* et de réduire le brûlage de gaz, ainsi que l'installation d'électropompes pour améliorer la disponibilité de l'export liquide, est de nouveau à l'étude.

Maîtrise de la teneur en hydrocarbures dans les eaux de production

Au terminal du Cap Lopez, une unité de traitement secondaire comprenant trois filtres coalesceurs, un flottateur et quatre turbocyclones qui permettront de réduire les teneurs en hydrocarbures des eaux de production rejetées à moins de 10 mg/l est en cours de finalisation. La mise en route de cette unité est planifiée au premier semestre 2018.





ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS EN MER

Anguille

Il n'y a pas eu d'opérations de forage en 2017 sur le champ d'Anguille.

Début 2018, Total Gabon a validé une campagne de deux *workovers* sur ce champ. Les opérations de forage devraient démarrer au quatrième trimestre 2018.

La quatrième phase du projet de redéveloppement d'Anguille permettant le développement de réserves additionnelles sur la zone centre du champ est toujours à l'étude. L'enjeu porte sur la définition d'un schéma de développement innovant permettant de réduire les coûts d'investissement pour améliorer la rentabilité du projet et réduire l'exposition financière.

Torpille

Il n'y a pas eu d'opérations de forage en 2017 sur le champ de Torpille.

Pour répondre à une exigence de sécurité, l'électrification du réchauffeur de l'unité de régénération de glycol de l'unité de traitement de gaz HP du complexe de Torpille a été réalisée en 2017.

Une première phase de redéveloppement du champ de Torpille qui inclut le forage de 3 nouveaux puits (2 producteurs + 1 injecteur) et 2 opérations de *workover* a été validée techniquement en 2017. Le planning visé est un démarrage des opérations de forage fin 2018.

Les études géosciences de la seconde phase de redéveloppement de la zone Torpille sont en cours avec la définition de cibles pour des puits intercalaires à partir de nouvelles interprétations sismiques. Le périmètre de l'étude inclut les champs adjacents de Torpille Nord-Est et de Mérrou-Sardine.

Baudroie et Baudroie Nord

L'étude conceptuelle a été menée en 2017 afin d'améliorer la récupération d'huile par l'installation de pompes électriques de fond de puits (ESP – Electrical Submersible Pumps) sur les champs de Baudroie et de Baudroie Nord. Elle montre un possible intérêt économique à convertir certains puits producteurs à condition de minimiser les coûts de *workover*, d'équipement de surface et la pose de câble électrique nécessaire à l'alimentation. L'étude conceptuelle se termine avec un objectif de passage à l'étape d'avant-projet dès 2018.

Grands travaux d'intégrité

Lancé en 2015, ce programme basé sur une approche ciblée d'appels d'offres spécifiques plateforme par plateforme a déjà permis de mener des campagnes de peinture optimisées sur les plateformes GRM1, GRMPFC, GRM2, BAM1, GENM, TNEM, BDM, TRM1, TRMPFC, TRMPFQ, Hylia et MAM. Les travaux sont terminés sur BDNM et AGM12 et ont commencé sur TRM2 et AGM7.

En 2018, des travaux de renforcement de la torche d'AGMP seront lancés. La solution retenue consistera à reprendre la structure existante et à remplacer la partie supérieure uniquement. Pendant les travaux une torche temporaire sera montée sur flotteur.

ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE

Unité de traitement d'eau du centre PG2

La reprise du projet d'injection d'eau sur les champs d'Anguille et de Port-Gentil Océan a requis la mise en conformité de l'unité de relevage et traitement d'eau de PG2.

En effet, les visites de maintenance réalisées ont relevé qu'un *revamping* complet de l'unité d'injection d'eau (UIE) est nécessaire avant son démarrage (reprise des équipements, des vannes de contrôles et des tuyauteries existantes) afin de le mettre en conformité et d'améliorer sa performance.

Les travaux de *revamping* ont été lancés en août 2017 et doivent s'achever au deuxième trimestre 2018 par l'installation des pompes d'Injection d'eau pour les champs Anguille. Le démarrage de l'injection d'eau pour les champs de Port-Gentil Océan est prévu pour le premier trimestre 2018.

Port-Gentil Océan

L'injection d'eau demeure arrêtée sur le champ de Port-Gentil Océan. La première phase du dispositif d'injection (Injection en Basse Pression) a été finalisée en décembre 2017 pour les puits PO03, PO09 et PO12. Sa mise en service requiert la finalisation des travaux de *revamping* de l'UIE de PG2. La seconde phase du dispositif d'injection (Injection en Haute Pression) a été lancée en septembre 2017 avec l'installation de la pompe de gavage sur PG2 et les travaux de terrassement et de Génie-Civil dans la zone de Port-Gentil Océan.

Anguille Nord-Est

La reprise de l'injection d'eau est prévue sur le champ d'Anguille Nord-Est (ANE). La réparation de la ligne d'injection d'eau entre le centre de PG2 et d'ANE mer a été effectuée en 2017.

L'étude d'avant-projet a confirmé les réserves et le schéma de redéveloppement du champ d'ANE mer avec 6 nouveaux puits (4 producteurs + 2 injecteurs) forés depuis l'extension de la plateforme ANE2 et 3 opérations de *workover* et la conversion d'un puits existant producteur en injecteur. Les calculs économiques montrent qu'à ce jour, le projet ne serait pas rentable avec le niveau d'investissement envisagé et la fiscalité actuelle. Une phase d'étude additionnelle est en cours pour préciser les modifications nécessaires sur le site de PG2 ainsi que la préparation de l'appel d'offres du *basic engineering*. La phase d'ingénierie pourrait être lancée fin 2018.

Pipelines îles Mandji

Suite à l'expansion de la ville de Port-Gentil, des protections de pipes respectant les distances de sécurité ont été mises en place pour les pipes les plus critiques et se poursuivent sur la base d'un plan pluriannuel. Le détournement des pipes à gaz hors des zones urbanisées est finalisé. Les deux pipes gaz qui traversaient la zone urbaine de Tchengué à Clairette Centre ont été isolés.

Terminal du Cap Lopez

Une évaluation de la défense contre l'incendie du terminal du Cap Lopez a conduit à l'installation d'une caserne de pompiers à proximité du site. L'amélioration du système de lutte anti-incendie du terminal décidée en 2012, consistait à fiabiliser l'approvisionnement en eau par l'installation d'un moyen de pompage supplémentaire, à renforcer les réseaux de distribution d'eau et de mousse, et à installer un système de détection incendie par fibre optique sur les bacs du terminal.

Une mission menée par des experts du Groupe Total a conduit à un ajustement du concept initial et une reprise des études. Cette phase d'étude supplémentaire a permis une optimisation du concept et la définition d'un phasage du projet sur 2018-2022. Les études d'ingénierie sont lancées depuis fin 2016 et les études de base se sont achevées en décembre 2017.

L'étude de la protection de la côte du Cap Lopez contre l'érosion a conduit à recommander le lancement d'un projet de protection de la côte dont les études conceptuelles ont été reprises début 2015 pour l'installation d'une barrière physique sur la côte est. Un processus de pré-qualification des entreprises qui seront consultées pour la réalisation des travaux a été effectué afin de s'assurer qu'elles ont pris la mesure des enjeux de sécurité opérationnelle, techniques, environnementaux et de *local content*. Un appel d'offres est en cours pour identifier l'entreprise qui se chargera de l'ingénierie de détail, des approvisionnements et de la construction de l'ouvrage. Le début de la construction est prévu à l'été 2018.

MODE OPÉRAIRE DE TOTAL GABON

Une revue du mode opératoire a débuté en 2016 afin d'identifier des solutions de « rupture » qui permettraient de réduire le coût opératoire des actifs opérés par Total Gabon en dessous de 10\$/b (hors coût de transport et terminal du Cap Lopez). Différents scénarios ont été évalués à un niveau préliminaire/screening pour les champs offshore et le terminal du Cap Lopez. Suite au recentrage des activités de Total Gabon, seule l'étude d'optimisation des installations offshore par déploiement de pompes ESP ainsi que la conduite des installations depuis la terre et la mise en place d'un environnement collaboratif ont été retenus. Le démarrage de l'environnement collaboratif avec la salle de contrôle à terre est prévu pour 2019.

ACTIVITÉS NON OPÉRÉES

Rabi-Kounga

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le permis de Rabi-Kounga est opéré par Assala Gabon (52,5%), aux cotés de Total Gabon (32,924%) et Perenco Oil & Gas Gabon (14,576%). Les activités sur le champ de Rabi-Kounga en 2017 ont porté principalement sur :

- L'optimisation de la performance des puits déjà en production (changement des zones de production, dédusage, etc...) ;
- la préparation des interventions sur les puits fermés dans le cadre de la campagne SCON (*Sand Consolidation*) qui est reportée à 2018 ;
- la fiabilisation de la génération électrique et de la compression gaz ;
- la poursuite de la surveillance du réservoir dans le but de déterminer les meilleures opportunités de développement : *Water Shut Off, Heel Perf, SRST*, etc. ;
- l'amélioration de la gestion des déchets sur le site Rabi.

Grondin-Girelle-Pageau (GGP)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les champs du secteur Grondin (champs de Grondin, Gonelle, Barbier, Mandaros) et les champs de Girelle et Pageau sont opérés par Perenco Oil & Gas Gabon (34,725%) aux cotés de Total Gabon (65,275%).

Hylia II

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le permis Hylia II est opéré par Perenco (37,5%) aux cotés de la République gabonaise (25%) et Total Gabon (37,5%). Les activités sur le champ de Hylia en 2017 ont porté principalement sur le projet de réinjection d'eau, commencé par Total Gabon et transféré au nouvel opérateur.

DIVERS

Terminal de Cap Lopez

Total Gabon prend en charge les productions provenant de différents champs à terre et en mer et évacuées au terminal de Cap Lopez (CLZ). Des volumes tiers des sociétés Maurel & Prom (M&P), Assala, Gabon Oil Company (GOC), Sino Gabon, et Perenco Oil & Gas Gabon (POGG) ont été traités au terminal comme suit :

Traitement au CLZ	M&P	Assala	POGG	GOC	Sino Gabon
Volumes moyens journaliers (kb/j)	24,8	2,1	19,5 (nov/déc)	1,1	1,8

Total Gabon a également transporté des volumes tiers dans le *pipeline* 18" entre les champs de Rabi/Coucal et le terminal de Cap Lopez jusqu'au 31 octobre 2017, date de réalisation de la vente de ce *pipeline* à Perenco. De janvier à fin octobre 2017, un volume moyen de 27,0 kb/j de volume tiers a été transporté par Total Gabon dans ce *pipeline*.

ACTIVITÉS

PRODUCTION ET RÉSERVES

PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'établit à 44,6 kb/j (16,3 Mb sur l'année) en 2017 contre 47,4 kb/j (17,6 Mb sur l'année) en 2016, soit environ 20 % de la production gabonaise de pétrole brut.

PRODUCTION OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

La production des champs opérés par Total Gabon en 2017 s'établit à 48,5 kb/j (17,7 Mb sur l'année), en baisse par rapport à 55,0 kb/j (20,6 Mb sur l'année) en 2016. Cette baisse résulte d'une baisse des quantités produites de brut Mandji (39,8 kb/j en 2017, contre 45,1 kb/j en 2016), et des quantités produites de brut Rabi (8,7 kb/j en 2017, contre 9,9 kb/j en 2016) liées notamment à la cession de certains actifs à Perenco à fin octobre 2017.

La baisse des quantités produites de Mandji s'explique essentiellement par :

- l'augmentation de la teneur en eau de la production et de la présence de dépôts de sulfates dans certains puits sur Anguille ;
- le déclin naturel des champs ;
- la cession de l'opération des champs de Girelle, Pageau, Hylia et du secteur de Grondin à Perenco à fin octobre ;

atténuée par :

- la meilleure disponibilité des installations de surface notamment la compression *gas lift* ;
- la meilleure tenue des potentiels d'ANE mer et terre, notamment avec l'apport des perforations des puits ANE007/13 au 4^e trimestre.

La baisse des quantités produites de Rabi s'explique principalement par :

- le déclin naturel des champs ;
- la cession des champs onshore d'Atora, de Coucal et d'Avocette à Perenco à fin octobre 2017.

En 2017, la production de pétrole brut opérée par Total Gabon représente environ 24 % de la production gabonaise de pétrole brut, contre 25 % en 2016.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon⁽²⁾ s'est élevée à 38,3 kb/j (14,0 Mb sur l'année) en 2017 à comparer à 42,3 kb/j (15,7 Mb sur l'année) en 2016

PRODUCTION NON OPÉRÉE

La production du champ de Rabi-Kounga, opéré par Shell Gabon, affiche une baisse de 5% à 14,8 kb/j (5,4 Mb sur l'année) en 2017, contre 15,5 kb/j (5,7 Mb sur l'année) en 2016. Cette baisse s'explique essentiellement par le déclin naturel du champ. La part de la production non opérée liée à la participation de Total Gabon dans ce champ s'est élevée à 4,9 kb/j (1,8 Mb sur l'année) en 2017, à comparer à 5,1 kb/j (1,9 Mb sur l'année) en 2016.

La production des champs Mandji opérés par Perenco est de 2,2 kb/j (0,8 Mb sur l'année) en 2017. La part de la production non opérée liée aux participations de Total Gabon dans ces champs s'est élevée à 1,4 kb/j (0,5 Mb sur l'année) en 2017.

RÉSERVES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾

Au 31 décembre 2017, les réserves prouvées⁽³⁾ de pétrole brut de Total Gabon atteignaient 139 Mb, pour 153 Mb en 2016.

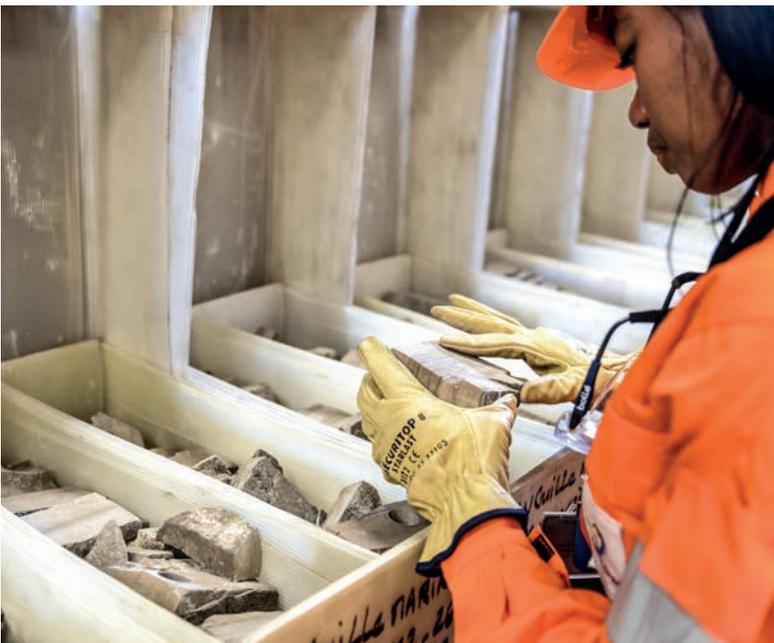
La durée de vie des réserves prouvées et probables⁽⁴⁾ de pétrole brut au 31 décembre 2017 est de près de 13 ans au rythme actuel de production.

(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production

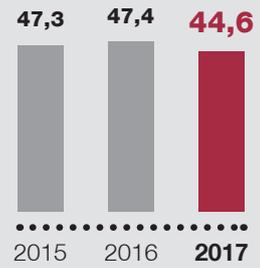
(2) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(3) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2016 et 2017, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 42,82 \$/b et 54,36 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).

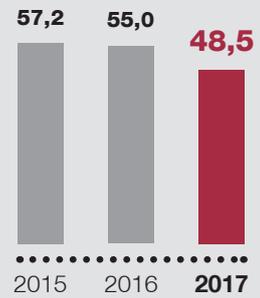
(4) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.



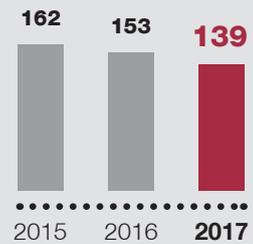
PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT
LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON⁽¹⁾
en milliers de barils/jour



PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT
OPÉRÉE PAR TOTAL GABON
en milliers de barils/jour



RÉSERVES PROUVÉES
DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾
en millions de barils



⁽¹⁾ chiffres comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

ACTIVITÉS

COMMERCIALISATION

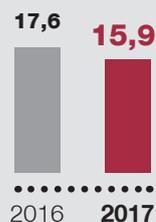
LES PRIX

Le prix du Brent daté s'est établi à 54,2 dollars par baril (\$/b) en moyenne sur 2017 contre 43,7 \$/b en 2016. Après avoir démarré l'année autour de 55 \$/b, niveau atteint à la suite de l'annonce par l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole (OPEP) d'une politique de quotas en novembre 2016, le prix du Brent daté a diminué à partir du mois de mars, atteignant 45 \$/b au mois de juin. La hausse de la production libyenne et nigériane ainsi que l'absence de baisse de stocks de brut a engendré le doute quant à l'impact des quotas OPEP sur le rééquilibrage du marché et une simple extension de six mois de ces quotas à la fin du mois de mai n'a pu empêcher une nouvelle baisse des prix. Les prix du brut ont ensuite augmenté tout au long du second semestre pour atteindre 66 \$/b en fin d'année.

Cette constante progression au deuxième semestre peut être attribuée aux facteurs suivants :

- la volonté de l'OPEP de plafonner la hausse de la production libyenne et nigériane ainsi que la réduction des exportations saoudiennes en août ;
- un déstockage plus important qu'anticipé durant l'été ;
- les ouragans aux États-Unis en septembre et octobre stimulant les marges de raffinage et la demande mondiale de brut ;
- une chute de la production au Kurdistan ;
- un contexte géopolitique tendu au Moyen-Orient.

VENTES DE PÉTROLE BRUT *en millions de barils*



LE MARCHÉ

La croissance de la demande en produits pétroliers pour l'année 2017 est restée en ligne avec celle de 2016, à savoir une croissance de 1,5 Mb/j. Contrairement à 2016, la demande 2017 a surtout été tirée par la demande de gasoil (+0,6 Mb/j). Elle a également été tirée par la demande en essence qui a augmenté de +0,4 Mb/j (pour une croissance de +0,6 Mb/j en 2016). La demande en fuel qui était en faible croissance en 2016 est de nouveau en déclin en 2017 (-0,1 Mb/j).

En termes de répartition géographique, la croissance de la demande continue d'être tirée par l'Asie (+0,9 Mb/j) alors que l'Europe compte pour +0,2 Mb/j, le Moyen Orient pour +0,2 Mb/j et l'Amérique du Nord pour 0,1 Mb/j. La demande africaine reste stable alors que la demande en Amérique Latine est en contraction. En Asie, la Chine continue d'être le principal moteur de la croissance (+0,5 Mb/j) alors que la croissance indienne s'atténue (+0,1 Mb/j).

L'offre mondiale de pétrole brut a augmenté en 2017 par rapport à 2016 de +0,3 Mb/j (-0,2 Mb/j en 2016 par rapport à 2015). L'offre de brut a augmenté de 0,4 Mb/j dans les pays Non-OPEP, l'essentiel de l'augmentation venant des pétroles de schiste aux États-Unis (+0,4 Mb/j) et la production a diminué de 0,1 Mb/j dans les pays de l'OPEP. Les réductions de production en Arabie Saoudite, au Koweït et aux Émirats Arabes Unis suite à l'accord OPEP/Non-OPEP signé en novembre 2016 ainsi que la chute de la production vénézuélienne ont compensé la reprise de la production libyenne et nigériane.

Dans ce contexte, les stocks de brut ont diminué de -0,7 Mb/j en 2017 mettant fin à plusieurs années de constitution de stocks (+0,7Mb/j en 2016) qui ont engendré des niveaux de stock exceptionnellement élevés. Ce tirage sur les stocks de brut a permis une remontée des prix du brut.

LES DIFFÉRENTIELS DES BRUTS GABONAIS

Les bruts gabonais, comme tous les bruts d'Afrique de l'Ouest, ont connu une année favorable. Ils ont bénéficié de taux de fret bas en raison d'une forte disponibilité de navires sur le marché, permettant d'arbitrer ces bruts vers l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Europe. Les quotas OPEP ont nettement réduit la disponibilité de bruts à forte teneur en fuel sur le marché, impactant de manière positive les *cracks fuel* dans les différentes régions et par conséquent les différentiels des bruts à forte teneur en fuel.

Le Mandji est un brut moyennement lourd et soufré qui produit principalement du fuel à haute teneur en soufre, utilisé comme soute marine. Son différentiel par rapport au Brent daté s'est amélioré en 2017 à -3,49 \$/b contre -4,68 \$/b en 2016 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels). En 2017, le Mandji, habituellement vendu dans toutes les régions importatrices de brut, a été exporté principalement en Asie. Le resserrement de l'écart entre les marqueurs Brent et Dubai ainsi que des taux de fret bas vers l'Asie ont favorisé les exportations vers cette région. La baisse de la disponibilité des bruts moyennement lourds et soufrés suite aux réductions OPEP/Non-OPEP (Russie), la hausse des prix des bruts du Moyen-Orient ainsi que des différentiels de l'Oural ont profité aux bruts de qualité proche tel que le Mandji.

Le Rabi Light est un brut moyennement lourd à faible teneur en soufre et au point d'écoulement élevé engendrant des contraintes de logistique. Il est principalement destiné au marché asiatique pour la production de *fuel oil* à très basse teneur en soufre ou le *crude burning* au Japon (utilisation directe du brut dans les centrales électriques), aux marchés de la côte Est américaine et de la Méditerranée. En 2017, l'ensemble des volumes a été exporté vers l'Asie où les marges obtenues étaient meilleures compte tenu des taux de fret et du niveau du marqueur Dubai. L'amélioration des *cracks fuel* à très basse teneur en soufre ainsi que le développement de nouvelles contreparties en Asie ont contribué à une augmentation de la demande pour ce brut. Dans ce contexte, le différentiel du Rabi Light s'est fortement apprécié, à -0,82 \$/b en 2017 contre -2,18 \$/b en 2016 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels).

ACTIVITÉS

RESSOURCES HUMAINES

RECRUTEMENT ET CARRIÈRES

En 2017, 47 salariés ont bénéficié localement d'une mobilité professionnelle. Par ailleurs, le nombre de collaborateurs gabonais en affectation internationale dans les filiales ou au siège du groupe Total s'établit à 10. La mobilité tant interne qu'internationale représente un des moyens pour développer les compétences des collaborateurs et les préparer à prendre des postes à responsabilité.

Dans le cadre de la convention de partenariat entre Total Gabon, le Fonds d'aide à l'Insertion et la Réinsertion professionnelles (FIR) et le Ministère du Travail et de l'Emploi, 50 jeunes ont été accueillis au sein de l'entreprise en 2017. Rappelons que l'objectif de ce partenariat est, par le biais d'une première immersion en milieu professionnel, de contribuer à l'employabilité de jeunes gabonais inscrits à l'Office Nationale de l'Emploi (ONE).



EFFECTIFS PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE 2017

EXPATRIÉS : 58

GABONAIS : 242

EFFECTIF
TOTAL
300

Ingénieurs	101
Agents Techniques Supérieurs (ATS)	66
Agents Très Hautement Qualifiés (ATHQ)	64
Employés et Ouvriers (EO)	11
Total	242

FORMATION

Le développement des ressources humaines passe également par le renforcement des compétences des collaborateurs à travers la formation professionnelle. Ainsi, en 2017, l'effort de formation a été maintenu à un niveau élevé, soit 1,5 M\$.

En 2017, 73% du budget a été consacré aux formations collectives faites au Gabon, dans le cadre de la stratégie de régionalisation de la formation. L'accent a été mis sur les formations HSE mais également sur le renforcement des capacités du personnel intervenant sur les installations de production ainsi que sur les formations relatives aux techniques de management.



PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Direction Générale de Total Gabon et les Délégués du Personnel se sont rencontrés une fois par mois. Il y a eu par ailleurs une réunion ordinaire et deux réunions extraordinaires du Comité Permanent de Concertation Economique et Sociale.

En matière de Relations Sociales, l'année 2017 a été particulièrement marquée par l'annonce de la cession de nos champs matures à terre et du recentrage sur nos actifs opérés en mer, ce qui a occasionné un transfert de personnel vers la société repreneuse. Le respect des dispositions légales relatives à ce transfert ainsi que les conditions d'un plan d'incitation aux départs volontaires, ont fait l'objet de discussions avec l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole (ONEP) et un comité de négociations des salariés, sanctionnées par le Procès Verbal du 6 avril 2017. La sérénité et l'esprit de responsabilité dans lequel ces discussions se sont déroulées, révèlent la vigueur du dialogue social au sein de l'entreprise.

Enfin, le renouvellement partiel des Délégués du Personnel a été effectué au 4^e trimestre 2017. Les collègues des Agents Très Hautement Qualifiés (ATHQ) et des Agents Techniques Supérieurs (ATS), sous la bannière ONEP, ont désormais leurs nouveaux représentants.

ACTIVITÉS

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

RÉSULTATS SÉCURITÉ

Après un record de 932 jours sans accident avec arrêt de travail, Total Gabon a malheureusement enregistré 2 accidents avec arrêt et 7 accidents sans arrêt en 2017. Avec un volume des heures travaillées de 7,5 millions en 2017 contre 8,4 millions en 2016, ces accidents se traduisent par :

- un taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF⁽¹⁾) de 0,27 pour un objectif de 0,26 ; soit une dégradation par rapport à 0 en 2016 ;
- un taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR⁽²⁾) de 1,2 pour objectif de 1,0 ; il est en hausse par rapport au 0,48 de 2016.

Ces indicateurs de sécurité s'accompagnent d'une augmentation du nombre d'incidents à haut potentiel recensés à 29 contre 21 en 2016.

L'analyse de tous ces événements a montré la prépondérance du facteur humain comme cause profonde.

Ces résultats qui viennent après un record exceptionnel démontrent qu'en matière de sécurité rien n'est jamais acquis et qu'il convient de toujours demeurer vigilant pour continuer à progresser. Des actions de sensibilisation et de formation vont se poursuivre afin de continuer à améliorer notre culture de maîtrise des risques et d'appropriation de la valeur sécurité.

ENVIRONNEMENT

Tous les indicateurs environnementaux sont conformes aux objectifs initiaux fixés pour 2017. Sur Grondin, jusqu'au transfert de la conduite des opérations de ce champ à Perenco le 31 octobre 2017, la teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet a été de 16 mg/l contre 15,1 mg/l en 2016. Sur le Cap Lopez, la teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet a été de 6,6 mg/l contre 7,1 mg/l en 2016.

Ces performances stables sont le fruit d'un travail rigoureux de suivi quotidien par toutes les équipes de la Société. Les seuils maximums sont respectivement de 30 mg/l en rejet mer pour le site de Grondin et de 10 mg/l en rejet côtier pour le terminal de Cap Lopez.

Torchage : la moyenne annuelle du gaz brûlé est de 0,763 kSm³/j pour un objectif de 0,855 kSm³/j. Elle est en baisse par rapport au 0,878 kSm³/j de 2016. Total Gabon continue ainsi à réduire le brûlage de gaz après avoir atteint l'objectif de réduction de 50% entre 2009 et 2015.

La moyenne de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) s'établit à 73 kT eq CO₂/Mbepd pour un objectif de 78 Kt eq CO₂/Mbepd. Il est en baisse par rapport à 2016 où elle était de 78 Kt eq CO₂/Mbepd.

HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Cette année 2017 a vu la poursuite des actions pour pérenniser la prévention et la maîtrise des risques en hygiène et sécurité au poste de travail. On peut citer entre autres, la réalisation des campagnes de sensibilisation, des audits et des inspections ainsi que la mise en œuvre des études des risques en hygiène industrielle permettant la définition des fiches individuelles d'exposition pour les fonctions clefs afin d'assurer un suivi spécifique de chacun avec la médecine du travail.

(1) LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

(2) TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.



ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION

Les activités de diversification et de développement durable de Total Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Elles concernent des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines des infrastructures, de la santé, de la biodiversité et de l'éducation.

Les dépenses engagées par la Société au cours de l'exercice 2017 se sont élevées à 29,8 M\$ (48,9 M\$ en 2016), dont 6,4 M\$ dans le cadre de la PID (6,4 M\$ en 2016), 6,3 M\$ dans le cadre de la PIH (19 M\$ en 2016), 9,8 M\$ payés au FID (Fond d'Investissements diversifiés – 22 M\$ en 2016), 6,7 M\$ dans le cadre de la PID-PIH des CEPP et 0,6 M\$ dans le cadre du Fond de développement des communautés locales (1,5 M\$ en 2016).

ÉDUCATION ET FORMATION

- Total Gabon a poursuivi son soutien à l'**Institut du pétrole et du gaz de Port-Gentil**. Ce centre formation vise à préparer des techniciens et ingénieurs capables d'opérer à tous les niveaux de l'industrie pétrolière. L'IPG est le fruit d'un partenariat public-privé entre l'Etat gabonais et les sociétés pétrolières présentes dans le pays, au premier rang desquelles Total Gabon, Perenco Gabon et Assala Gabon. L'année 2017 a vu la mise en œuvre à l'IPG des premières formations Géosciences, réalisées avec l'assistance d'experts de la société CGG. 27 stagiaires ont pu participer à ces formations.
- Le soutien financier au **Lycée Victor Hugo de Port-Gentil et aux classes préparatoires du Lycée Léon Mba de Libreville**, s'est poursuivi en 2017, conformément à la convention signée avec la Mission Laïque Française. Ces soutiens sont nécessaires pour maintenir un haut niveau d'enseignement, notamment dans les classes préparatoires.

- Le soutien financier au **Centre de spécialisation professionnelle de Port-Gentil** a été maintenu en 2017. Sur les 37 stagiaires inscrits pour l'année scolaire 2016-2017, seuls deux n'ont pas reçu le certificat de spécialisation professionnelle, soit un taux de réussite de 95 %. L'année académique 2017-2018 a débuté le 25 septembre 2017 avec 38 stagiaires.
- Le soutien au **programme de bourses d'enseignement supérieur** a été maintenu en 2017. Ce programme a pour objet de soutenir financièrement des étudiants des filières Géosciences cycle ingénieur durant toute la durée de leur formation. 6 étudiants ont signé un nouveau contrat de parrainage pour l'année académique 2017-2018.





SANTÉ ET RECHERCHE MÉDICALE

Le soutien financier au **Centre International de Recherches Médicales de Franceville** (CIRMF) a été maintenu en 2017. L'activité du CIRMF s'articule comme toujours autour de trois axes :

- la recherche : le CIRMF a produit 29 publications en 2017 et a poursuivi son programme de recherche sur les maladies infectieuses (Ebola, rougeole et fièvre hémorragique), et sur l'apparition des épidémies ;
- la formation : le CIRMF a poursuivi ses missions de formation, par l'accueil d'étudiants dans le cadre de leur stage. 7 soutenances de thèses et 26 mémoires de Master n'ont pu avoir lieu ;
- l'appui à la santé publique s'est poursuivi avec des analyses biologiques, hématologiques et bactériologiques...

Par ailleurs, un soutien est apporté à l'association 3S, basée à Port Gentil, active dans la promotion des droits des jeunes ainsi que dans la sensibilisation et la prévention en matière de santé sexuelle et de reproduction.



DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le soutien financier à l'**Institut gabonais d'Appui au Développement** (IGAD) a été maintenu en 2017. Cette association à but non lucratif, créée en 1992, a pour objet la diffusion des techniques d'exploitation agricole au Gabon. Depuis sa création l'IGAD a déjà soutenu plus de mille exploitations agricoles.



INFRASTRUCTURES

Le **Centre Culturel Lambert Ona Ovono** a été inauguré à Port-Gentil le samedi 7 octobre 2017, en présence des autorités de la ville et du Ministre du Pétrole et des Hydrocarbures.

Fruit d'un partenariat public-privé, cet espace abritera les manifestations de Total Gabon et sera ouvert aux populations de Port-Gentil pour les événements à caractère familial ou culturel.



TOTAL GABON



GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

34 / Risques de l'émetteur

37 / Gouvernement d'entreprise

45 / Le Comité directeur de Total Gabon



GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

RISQUES DE L'ÉMETTEUR

RISQUES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PRODUCTION

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et une fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais et sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais. Dans ce régime de concession, Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices. Total Gabon a signé, le 5 juillet 2007, avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa convention d'établissement.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon, afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures, et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la Direction Générale des Hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production.

En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et de coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats entre Total Gabon et l'État gabonais.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités. Ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité, en cas d'insuccès de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

EXPOSITION AUX RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Nature des risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques ou la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement *pipelines*) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols, et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent

les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin...). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations.

Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux. Les évaluations de risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, ce système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec Omnium Reinsurance Company (ORC), société de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances gabonaise.

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION ET À LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Aux premiers rangs des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors d'un forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

RISQUES ÉTHIQUES ET DE NON-CONFORMITÉ

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de Total Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Depuis 2012, dans le cadre des priorités d'actions définies par la Direction générale, un programme d'intégrité et de conformité est déployé au sein de Total Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation de différentes parties prenantes et de formation des collaborateurs et prestataires.

L'ensemble des règles d'intégrité de Total Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalise l'engagement de la Société et définit les exigences, principes d'actions et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon.

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPLICATION DU SYSTÈME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ISSU DE L'OHADA

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, tel que révisé le 30 janvier 2014, applicable à la Société en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec Conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne.

En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été élaboré, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

DISSOCIATION ENTRE LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CELLES DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada) tel que révisé en 2014, qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

- le **Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre, d'autre part, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société et de régler par ses délibérations les affaires qui la concernent (article 20 des statuts de la Société) ;
- le **directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;
- le **président du Conseil d'administration** est nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur (2 ans renouvelable). Il a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'Acte uniforme, l'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme fixe qu'elle détermine souverainement et librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence physique de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2017, à un total de 180 000 000 francs CFA.

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2017, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2017, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2017.

OPTIONS SUR ACTION

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2017, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine, détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Au 31 décembre 2017, les neuf administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Henri-Max Ndong Nzue) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Patrick Guenkel, Olivier Jocktane) ou au sein du groupe Total (Guy Maurice, Frédéric Agnès, Emmanuel Chapon) ;
- la République gabonaise, représentée par Michel Antseleve ;
- un administrateur qui exerce ou a exercé des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Etienne Mboumba) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Philippe Pontet).

RÉUNIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni cinq (5) fois en 2017. Sur un ensemble de neuf administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté physiquement à ces réunions.

Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

24 février 2017

Recentrage de la Société et examen du projet de cession d'actifs à Perenco ;

4 avril 2017

Examen des comptes de l'exercice 2016 ; examen du projet de rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et du projet de résolutions à présenter à l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2017 et cooptation d'un nouvel administrateur ;

19 mai 2017

Présentation des résultats du 1^{er} trimestre 2017 et modalités de mise en paiement du dividende ;

27 juillet 2017

Présentation des résultats du 1^{er} semestre 2017 et perspectives 2018 ;

29 novembre 2017

Compte-rendu d'activité de la Société, prévision de clôture 2017 et projet de budget 2018 ; point sur le financement long terme et cooptation de nouveaux administrateurs.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique de plus de la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, et revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

PRÉPARATION EN INTERNE DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable qu'en premier lieu, les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité ; en second lieu, que les informations financières soient fiables et, enfin, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, soient respectés.

INFORMATION PRÉALABLE DES ADMINISTRATEURS

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle.

En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2017

Au 31 décembre 2017, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante :

- directeur général : Henri-Max Ndong Nzue ;
- directeur général adjoint : Olivier Jocktane ;
- directeur général délégué : Léon Folquet.

AU 31 DÉCEMBRE 2017

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOTAL GABON

était la suivante :



Monsieur Guy MAURICE

60 ans⁽¹⁾.

Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 11 avril 2014 et directeur Afrique au sein de la direction générale de l'Exploration & Production du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du Groupe : président de Total Exploration Production Nigeria, Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd et Brass Holdings S.a.r.l. ; président du Conseil d'administration de Total E&P Angola, Total E&P Congo et Total E&P Côte d'Ivoire ; administrateur de Total Exploration Nigeria Ltd.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).



La République gabonaise représentée par Monsieur Michel ANTSELEVE

52 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 24 février 2017. Il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il est par ailleurs conseiller spécial chargé de mission auprès du Président de la République et Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (Gabon).

> La République gabonaise détient 1 125 010 actions Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2017 (AGO 05/2018).



Monsieur Henri-Max NDONG NZUE

52 ans⁽¹⁾.

Administrateur et directeur général de Total Gabon depuis le 8 janvier 2015.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2017 (AGO 05/2018).



Monsieur Frédéric AGNES

46 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 6 janvier 2016 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration & Production et Gaz à la direction financière du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du groupe, notamment : président de Total Holdings Europe, administrateur de Total E&P Norve AS, Total Upstream UK, Total E&P UK Ltd, Total E&P Nederland BV, Total Holdings Nederland BV, Total E&P Russie, Total E&P Canada Ltd, Total Capital Canada Ltd et Total E&P Congo.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).



Monsieur Emmanuel CHAPON

41 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 4 avril 2017 et délégué Gabon au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2017 (AGO 05/2018).



Monsieur Patrick GUENKEL

42 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 30 août 2016. Il exerce également les fonctions de directeur Business et Développement de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).



Monsieur Olivier JOCKTANE

56 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2017 (AGO 05/2018).



Monsieur Étienne MBOUMBA

60 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il est par ailleurs conseiller économique et financier du Ministre du Pétrole et des Hydrocarbures.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).



Monsieur Philippe PONTET

75 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est par ailleurs Président "Global Banking and Markets" d'HSBC Europe et Président de la Banque de Financement, d'Investissement et de marchés d'HSBC France.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

- Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions – Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5% du capital ou des droits de vote portées à la connaissance de la Société. Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société.
- Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionnariat du personnel.
Il n'existe aucun système d'actionnariat du personnel.
- Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote.
Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.
- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts.
Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales.
- Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.
Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.
- Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts.
Il n'existe pas d'accords conclus par la Société modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.
- Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.
Il n'existe pas d'accords de cette nature.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'EXERCICE 2017

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (Coso), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société.

Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du Groupe, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le système de management de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur son département Audit interne, Organisation et Conformité (DAC), en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont le DAC est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, le DAC a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions du DAC est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TOTAL S.A., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation (representation letter) interne destinée à la direction financière du groupe Total.

À ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les Commissaires aux Comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme de l'Ohada, deux Commissaires aux Comptes titulaires et deux Commissaires aux Comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six exercices, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte uniforme.

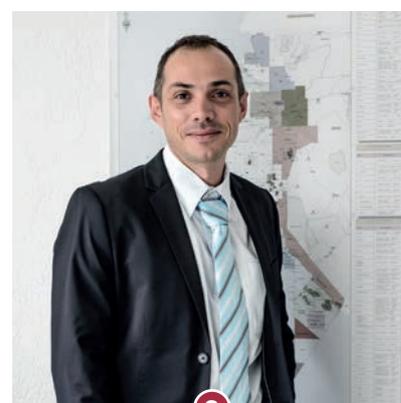
LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois, le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société ou avec une autre entreprise ou personne morale si l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société sont propriétaires de l'entreprise ou y exercent des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

LE COMITÉ DIRECTEUR

DE TOTAL GABON



- 1 Yves de CLIPPELE**
Directeur Financier
- 2 Patrick GUENKEL**
Directeur Business et Développement
- 3 Alexandre LAJOINIE**
Chef de Division Géosciences
- 4 Georges NKOMA**
Directeur des Ressources Humaines
- 5 Pascal-Marie RANGER**
Directeur Technique

ÉLÉMENTS FINANCIERS

TOTAL GABON / EXERCICE 2017

Comptes sociaux
selon le référentiel IFRS

RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	48
Annexe A portant responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers	52
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	54
ÉTATS FINANCIERS IFRS	56
Compte de résultat	56
Résultat global	57
Etat de la situation financière	58
Tableau des flux de trésorerie	59
Tableau de variation des capitaux propres	60
Annexe aux états financiers	61
Base de préparation des états financiers	62
Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations	64
Événements significatifs de l'exercice	64
Règles et méthodes comptables	65
Note 1. Chiffre d'affaires	66
Note 2. Charges d'exploitation et amortissements	66
Note 3. Autres produits et charges	67
Note 4. Coût de l'endettement, autres produits et charges financières	67
Note 5. Impôts	68
Note 6. Actifs non courants	69
Note 7. Stocks et en-cours	71
Note 8. Créances et dettes	72
Note 9. Disponibilités et endettement	74
Note 10. Capitaux propres	74
Note 11. Charges et avantages au personnel	75
Note 12. Passifs non courant	77
Note 13. Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie	78
Note 14. Parties liées	78
Note 15. Rémunérations des organes d'administration et de direction	79
Note 16. Engagements hors bilan	80
Note 17. Dépréciation d'actifs	81
Note 18. Risques	83
Note 19. Commissaires aux comptes	84
États de réconciliation de la période de transition	85

RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017)

Aux Actionnaires de la société Total Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I. AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les états annexés. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de USD 4.241 millions et un bénéfice net de l'exercice de USD 108 millions.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société Total Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

- Dépréciation des actifs nets non courants

Risque identifié

Les actifs nets non courants sont majoritairement composés des immobilisations corporelles et incorporelles. La société réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs dont les modalités sont décrites dans la note 17 de l'annexe aux comptes IFRS.

Nous avons considéré que l'évaluation des actifs nets non courants était un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, fondée sur la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, repose sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations significatives de la direction, comme indiqué dans la 17 de l'annexe aux comptes IFRS.

En particulier, un contexte durable de prix des hydrocarbures faible aurait une incidence négative sur les résultats de la société et, par voie de conséquence, serait susceptible d'impacter de façon significative la valeur recouvrable des actifs.

La direction considère que le champ ou le groupement de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures (en tant qu'unité génératrice de trésorerie « UGT ») constitue le niveau d'analyse auquel doit être appréciée la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles. Celle-ci a été évaluée pour chaque UGT compte tenu de l'environnement économique des activités et des conditions d'exploitation prévues par la Direction générale de la société.

Les principales hypothèses prises en compte par la direction dans l'évaluation de la valeur recouvrable incluent, tel que mentionné dans la note de l'annexe indiquée ci-dessus :

- Le prix futur des hydrocarbures ;
- Les coûts opérationnels ;
- Les estimations des réserves d'hydrocarbures ;
- Les volumes produits et commercialisés futurs ;
- Le taux d'actualisation après impôt.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à analyser l'existence d'indicateurs de perte de valeur au niveau de certaines UGT, à prendre connaissance des modalités de mise en œuvre de ces tests, et à analyser le modèle de valorisation et le niveau de mise en œuvre des tests arrêtés par la direction.

Nous avons également analysé les hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur recouvrable des actifs concernés :

- les scénarii de prix des hydrocarbures retenus par la société ont été confrontés aux données issues de rapports d'experts indépendants ;
- nous avons recalculé le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs de façon indépendante, et l'avons confronté aux taux retenus par les principaux analystes financiers.

Les informations et hypothèses prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable, ont également fait l'objet d'une analyse de cohérence avec les budgets et prévisions établis par la direction et présentés au conseil d'administration.

Par ailleurs, nous avons analysé les données sous-jacentes aux flux de trésorerie futurs pris en compte pour la détermination de la valeur recouvrable de tous les actifs des UGT présentant un risque de dépréciation :

- les profils de production retenus ont été rapprochés des réserves probables établies dans le cadre des processus internes de la société ;
- les hypothèses de coûts opérationnels futurs et d'investissements nécessaires à l'achèvement des actifs de production ont notamment été comparées au budget et au plan long terme approuvé présenté par la direction ;
- les risques spécifiques aux actifs ont été appréciés en fonction notamment de la localisation géographique et de la maturité des gisements ;
- nous avons apprécié la cohérence des taux d'impôt retenus par rapport aux régimes fiscaux applicables et aux contrats pétroliers en vigueur.

Enfin, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 17 de l'annexe aux comptes IFRS.

- Incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur la comptabilisation des actifs

Risque identifié

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain.

Les réserves prouvées et prouvées développées, estimées par les ingénieurs pétroliers de la société au regard des pratiques sectorielles et des règles SEC (Securities and Exchange Commission), comme décrit dans la Note « Base de préparation des états financiers », évoluent sous l'effet d'une part de la production et d'autre part des prix des hydrocarbures.

Nous avons considéré l'incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Cette estimation constitue un élément fondamental pour la comptabilisation des activités pétrolières de la société, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des dépenses d'exploration selon la méthode dite des « successful efforts » et la détermination du taux d'amortissement des immobilisations corporelles, exposées en Note 2 de l'annexe aux comptes IFRS ;
- Cette estimation est par nature incertaine du fait des données de géosciences et d'ingénierie utilisées pour la détermination des quantités des gisements et complexe du fait des modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant à la société.

Notre réponse

Les travaux mis en œuvre ont consisté à :

- prendre connaissance des procédures et du contrôle interne mis en place par la société pour la détermination de ses réserves d'hydrocarbures ;
- tester par sondage les qualifications des ingénieurs pétroliers de la société en charge de l'estimation des réserves ;
- analyser les variations des réserves prouvées et prouvées développées par rapport à la clôture de l'exercice précédent, afin d'orienter nos travaux sur les principaux mouvements de la période ;
- rapprocher les productions réelles avec les productions attendues ;
- analyser les hypothèses retenues par la société pour déterminer les réserves récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation et, le cas échéant, les raisons conduisant la société à considérer que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, pour l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées en tenant compte également des contrats de commercialisation pour le gaz ;
- apprécier l'application par la société des dispositions prévues par les règles SEC, notamment en ce qui concerne les prix moyens annuels de référence retenus pour la valorisation des réserves prouvées et prouvées développées.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Libreville, le 23 avril 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude AYO-IGUENDHA

ERNST & YOUNG Gabon

Christelle-Tatiana ONANGA BOUYOU
Expert comptable agréé CEMAC EC 531

ANNEXE A PORTANT RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons

ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT (IFRS)

La Société publie, à compter du 31 décembre 2017 et à la demande de l'Autorité des Marchés Financiers, des comptes sociaux retraités selon le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards). Le Rapport Financier Annuel 2017 inclut une note de transition qui détaille l'impact de ce changement de référentiel comptable par rapport au référentiel OHADA.

Le résultat net s'établit à 108 M\$, en forte amélioration par rapport à 2016 (-13 M\$), grâce à la hausse des prix du pétrole, au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société, ainsi qu'à la cession de participations dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires en 2017 s'élève à 914 M\$ contre 784 M\$ en 2016. Cette hausse de 17% s'explique par la hausse du prix de vente moyen des bruts, partiellement impactée par la baisse de 10% des volumes vendus, liée principalement à la cession d'actifs matures et au programme d'enlèvements. Les prestations fournies aux tiers sont également en diminution (-20 M\$), essentiellement due à la cession du réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez.

ACHATS, NETS DE VARIATION DE STOCKS

Les achats, nets de variations de stocks, comprennent les achats de brut à des tiers dans le cadre de l'activité négoce de la Société, la redevance minière acquittée sur le brut produit ainsi que l'impact comptable de la variation de la position stock (sur/sous-enlèvement). La hausse de 26% entre 2016 et 2017 résulte principalement de la hausse des prix du brut.

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont en baisse de 11% grâce au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société.

CHARGES D'EXPLORATION

L'activité d'exploration en 2017 a principalement concerné la poursuite des travaux d'évaluation sur le permis offshore profond de Diaba. L'objectif était de préciser l'intérêt économique potentiel de cette prospectivité dans un environnement de prix du gaz bas. La charge d'exploration de 4M\$ est en baisse de 40% par rapport à 2016.

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DROITS MINIERS

Les amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers sont en baisse de 18% en 2017. Celle-ci est due principalement à l'application de la norme IFRS 5 sur les actifs disponibles à la vente : les cinq champs matures ainsi que le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez cédés à Perenco ont cessé d'être amortis à partir de début 2017. L'autre raison est la baisse de la production du champ d'Anguille en raison de l'augmentation de la teneur en eau de la production et de la présence de dépôts de sulfates dans certains puits

AUTRES PRODUITS

Ce poste comprend les plus ou moins-values de cession. Le montant de 31 millions est relatif à la cession susdite.

AUTRES CHARGES

Ce poste comprend principalement la Provision pour Investissements diversifiés et la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PID-PIH). La hausse de 35% en 2017 est liée à celle du chiffre d'affaires.

COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier ressort à 11 M\$ en 2017 contre 22 M\$ en 2016. Cette baisse s'explique principalement par la réduction de l'endettement effectif en 2017 ainsi que le paiement en 2016 de commissions liées à la mise en place d'une ligne de crédit multibancaire de 340 M\$.

AUTRES PRODUITS FINANCIERS

Ce poste comprend les pertes et profits de change. En 2017, la perte de change est inférieure à 1M\$.

AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

Ce poste comprend les dotations aux provisions pour remise en état des sites ainsi que l'acréation des provision existantes. En 2017, la baisse de 2 M\$ est liée à la cession de cinq champs matures ainsi que du réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez à Perenco.

PRODUIT (CHARGE) D'IMPÔT

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant, et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

En 2017, la charge d'impôt de 6 M\$ est composée d'impôts courants de 111 M\$ ainsi que d'impôts différés (-117 M\$) qui sont fortement minorés par la reprise d'impôts différés liée à la cession de cinq champs matures ainsi que du réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez à Perenco.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 22 mai 2018, la distribution d'un dividende de 5,5 \$ par action, soit 24,75 M\$ pour l'ensemble des actionnaires, en hausse de 22% par rapport au dividende de l'année précédente (4,5 \$ par action).

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION**

Le flux de trésorerie d'exploitation de 379 M\$ a été multiplié par plus de trois par rapport à 2016, grâce à la hausse du chiffre d'affaires et à la baisse des charges d'exploitation liée au programme de réduction des coûts mis en place par la Société.

FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT

Les investissements pétroliers s'élèvent à 152 M\$, en baisse de 3% par rapport à 2016. Ils comprennent pour les actifs opérés l'acquisition auprès de MPDC GABON Co., Ltd d'une participation additionnelle de 50% dans le permis de Baudroie-Mérou, des travaux d'intégrité/pérennité sur les installations en mer (Anguille, Torpille et Grondin) et à terre (terminal du Cap Lopez), une campagne de *coiled tubing* sur les secteurs d'Anguille et de Torpille ainsi que des études de géosciences et de développement. Pour les actifs non opérés, les investissements concernent principalement le champ de Rabi Kounga et ont porté sur la fiabilisation de la génération électrique et de l'injection d'eau.

Les investissements de l'année ont été financés par autofinancement.

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole, au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques

liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 34 à 36 du présent rapport financier annuel.

Les désinvestissements comprennent la cession à Perenco le 31 octobre 2017 de participations dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez pour un montant de 177 M\$ avant ajustements.

FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT

La Société a procédé à la mise en paiement, le 9 juin 2017, du dividende net de 4,5 dollars par action au titre de l'exercice 2016. Le service du dividende correspondant s'est élevé à 20,25 M\$.

La société a procédé au 4ème trimestre 2017 au remboursement intégral de l'encours de 260 M\$ de la ligne de crédit multibancaire d'une maturité de 6 ans qui avait été mise en place en 2016 pour un montant initial de 340 M\$.

Les variations des dettes financières courantes inscrites en 2017 correspondent essentiellement à la variation des positions débitrices des comptes bancaires de la Société.

TRÉSORERIE

La variation de trésorerie de Total Gabon en 2017 est de +43 M\$, contre -46 M\$ en 2016.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers de dollars américains)

		2017	2016
Chiffre d'affaires	<i>note 1</i>	914 141	784 146
Achats, nets de variation de stocks	<i>note 2</i>	(201 661)	(160 568)
Autres charges d'exploitation	<i>note 2</i>	(269 441)	(302 373)
Charges d'exploration	<i>note 2</i>	(3 809)	(6 377)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	<i>note 2</i>	(315 368)	(383 096)
Autres produits	<i>note 3</i>	31 924	18 632
Autres charges	<i>note 3</i>	(12 059)	(8 926)
Coût de l'endettement financier	<i>note 4</i>	(11 264)	(21 502)
Autres produits financiers	<i>note 4</i>	(618)	1 720
Autres charges financières	<i>note 4</i>	(29 714)	(32 215)
Produit / (Charge) d'impôt	<i>note 5</i>	5 900	97 803
RÉSULTAT NET		108 031	(12 756)
Nombre d'actions		4 500 000	4 500 000
RÉSULTAT NET PAR ACTION (Dollars américains)⁽¹⁾		24,01	(2,84)

(1) Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice (la société ne détient pas d'action). Le résultat net dilué n'est pas présenté car aucun instrument dilutif n'est à reporter par la Société.

RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars américains)

	2017	2016
Résultat net	108 031	(12 756)
Autres éléments du résultat global		
(Pertes) et gains actuariels	819	(774)
Effet d'impôts	(627)	592
RÉSULTAT GLOBAL	108 223	(12 938)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EXERCICES D'UNE DURÉE DE 12 MOIS

(en milliers de dollars américains)

		31 déc. 2017	31 déc. 2016	1 ^{er} jan. 2016
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	<i>note 6</i>	14 093	19 543	21 287
Immobilisations corporelles	<i>note 6</i>	3 233 434	3 499 103	3 717 041
Autres actifs non courants	<i>note 6</i>	372 543	331 520	417 267
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		3 620 070	3 850 166	4 155 954
Actifs courants				
Stocks	<i>note 7</i>	103 491	138 677	157 614
Clients et comptes rattachés	<i>note 8</i>	202 537	212 816	152 482
Autres créances	<i>note 8</i>	177 817	208 087	261 421
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>note 9</i>	137 150	94 098	140 641
TOTAL ACTIFS COURANTS		620 995	653 678	712 158
TOTAL ACTIF		4 241 065	4 503 844	4 868 112
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital		76 500	76 500	76 500
Primes et réserves consolidées		1 800 177	1 712 204	1 745 392
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	<i>note 10</i>	1 876 677	1 788 704	1 821 892
Passifs non courants				
Impôts différés	<i>note 5</i>	1 296 468	1 413 127	1 556 358
Engagements envers le personnel	<i>note 11</i>	7 878	11 772	15 634
Provisions et autres passifs non courants	<i>note 12</i>	821 227	769 697	769 124
Dettes financières non courantes	<i>note 9</i>	-	260 000	300 065
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		2 125 573	2 454 596	2 641 181
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>note 8</i>	148 282	162 839	248 332
Autres créditeurs et dettes diverses	<i>note 8</i>	81 206	63 989	84 436
Dettes financières courantes	<i>note 9</i>	9 327	33 716	72 271
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		238 815	260 544	405 039
TOTAL PASSIF		4 241 065	4 503 844	4 868 112

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars américains)

	2017	2016
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		
Résultat net	108 031	(12 756)
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	315 368	383 096
Provisions et impôts différés	(83 706)	(149 481)
(Plus) moins-values sur cessions d'actifs	(31 924)	(18 632)
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement	71 694	(94 072)
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	379 463	108 155
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		
Investissements corporels et incorporels	(152 324)	(155 882)
Augmentation des prêts non courants	(52 570)	(1 724)
Investissements	(204 894)	(157 606)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	171 187	
Remboursement de prêts non courants	1 935	101 778
Désinvestissements	173 122	101 778
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	(31 772)	(55 828)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		
Dividendes payés	(20 250)	(20 250)
Emission nette d'emprunts non courants	(260 000)	(40 065)
Variation des dettes financières courantes	(24 389)	(38 555)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	(304 639)	(98 870)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	43 052	(46 543)
Trésorerie en début de période	94 098	140 641
TRÉSORERIE À FIN DE PÉRIODE	137 150	94 098

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars américains)

	Capital	Primes & réserves	Résultat	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2016	76 500	1 745 392⁽²⁾	-	1 821 892
Résultat de l'exercice	-	-	(12 756)	(12 756)
Autres éléments du résultat global	-	-	(182)	(182)
Résultat global	-	-	(12 938)	(12 938)
Distribution des dividendes	-	(20 250)	-	(20 250)
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016	76 500	1 725 142	(12 938)	1 788 704
Résultat de l'exercice	-	-	108 031	108 031
Autres éléments du résultat global	-	-	192	192
Résultat global	-	-	108 223	108 223
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	(12 938)	12 938	-
Distribution des dividendes	-	(20 250)	-	(20 250)
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017	76 500	1 691 954	108 223	1 876 677

(2) Y compris résultat 2015.

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

Total Gabon est une Société anonyme de droit gabonais qui a été constituée en 1949. La Société a pour activités la recherche et la production d'hydrocarbures. À ce titre, Total Gabon est un des acteurs principaux du secteur pétrolier gabonais.

La société est constituée d'un seul secteur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « secteurs opérationnels ». Sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars américains, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix-sept (17) dollars américains chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28% par le groupe Total, de 25% par la République gabonaise et de 16,72% par les autres actionnaires.

La Société, dont le siège est situé Boulevard de l'indépendance – BP 2093 – Libreville - Gabon, est consolidée selon la méthode d'intégration globale par le Groupe TOTAL dont le siège est situé à Tour Coupole - 2, place Jean Millier - 92078 Paris La Défense – France.

Les comptes annuels de Total Gabon au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 mars 2018. Ils sont soumis pour approbation à l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 mai 2018.

Les états financiers sont présentés en dollars américains (dollars américains). Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Ces états financiers incluent la Société ainsi que les quotes-parts d'actifs et passifs relatifs aux Joint Operations Arrangements pétroliers contractuels dans lesquels la Société est impliquée.

	Superficie en km ²	Date attribution <i>() période en cours</i>	Durée/ans <i>() période en cours</i>	Expiration	Participations
TITRES MINIERS D'EXPLOITATION					
RÉGIME CONVENTION I Concessions minières en mer					
Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100%
Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100%
Grand Anguille Marine G6-16	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100%
Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100%
Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275% - TPPG ⁽¹⁾ 34,725% (op.)
Girelle Marine G6-22	52,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% - TPPG 34,725% (op.)
Pageau Marine G6-23	45,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% - TPPG 34,725% (op.)
Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% - TPPG 34,725% (op.)
RÉGIME CONVENTION I Permis d'Exploitation en mer (PEX)					
Ayol Marine G5-36	36,40	01/08/1981	20+10+5+(5)	01/08/2021	Total Gabon 100%
RÉGIME CONVENTION I Concessions minières à terre					
Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100%
Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100%
M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100%
Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100%
RÉGIME CONVENTION I Permis d'Exploitation à terre (PEX)					
Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 ⁽²⁾	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100%
RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusives d'Exploitation en mer (AEE)					
Hylia II G5-113	35,24	01/01/2012	(10)+5+5	31/12/2021	Perenco Oil & Gas Gabon 18,187% (op.) - TPPG 19,313% - Total Gabon 37,5% - République gabonaise 25%
RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusives de Développement et d'Exploitation en mer (AEDE)					
Baudroie-Mérou Marine G5-90 ⁽³⁾	296,00	01/01/2003	10+(5)+5	02/01/2018	Total Gabon 100%
RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusives d'Exploitation à terre (AEE)					
Rabi-Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	10+(5)+5	01/01/2023	Assala Gabon 42,5% (op.) - Assala Upstream Gabon 10% - Total Gabon 32,924% - TPPG 14,576%
RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusive d'Exploration à terre (AEE)					
Diaba G4-223 ⁽⁴⁾	9 075,62	31/01/2007	3,5+3,5+1+(3)	01/02/2018	Total Gabon 42,50 % (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25% - Woodside Energy (Gabon) PTY LTD 21,25% - République gabonaise 15%
Mutamba Irou G4-219 ⁽⁵⁾	1 093,6	11/11/2005	3,5+(2+1)	10/02/2013	Vaalco 50% (op) -Total Gabon 50 %

(1) Total Participations Pétrolières Gabon. Cette société a été cédée par son actionnaire unique Elf Aquitaine à Perenco Oil & Gas Gabon le 31 octobre 2017.

(2) Licence arrivée au terme des périodes d'Exploitation. Négociation en cours avec la République gabonaise pour définir les nouvelles conditions de gestion de ce permis.

(3) Demande de passage en troisième période introduite auprès de la République gabonaise. En attente de réponse.

(4) Période en cours expirée. Demande de prolongation introduite auprès de la République gabonaise.

(5) Période en cours expirée. Demande d'une A.E.E (NGONGUI) introduite auprès de la République gabonaise. Négociation d'un nouveau CEPP par l'opérateur.

Jusqu'au 31 décembre 2016, la Société a élaboré et présenté ses comptes conformément aux principes comptables définis dans l'Acte comptable de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) portant sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités.

En application de la Directive 2007/14/CE de la Commission Européenne, et du Règlement Général de l'AMF, les comptes de la Société au 31 décembre 2017 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne, avec effet rétrospectif comme prescrit par la norme IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière ».

Les états de réconciliation de la période de transition (états de la situation financière au 1^{er} janvier 2016, 31 décembre 2016 et compte de résultat 2016) font l'objet d'une note spécifique, positionnée à la fin de ce document.

PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers selon les normes IFRS pour la clôture au 31 décembre 2017 requiert de la part de la Direction générale le recours à des estimations, hypothèses et jugements, qui affectent l'information présentée dans les états financiers et leurs notes annexes.

Ces estimations, hypothèses et jugements sont basés sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de préparation des états financiers. Ils sont régulièrement revus par la Direction générale et peuvent donc être sensiblement révisés en cas de changement des circonstances ou suite à de nouvelles informations.

Des estimations, hypothèses et jugements différents pourraient avoir des impacts significatifs sur l'information présentée et les réalisations définitives pourraient également être différentes des montants inclus dans les données financières et leurs notes annexes.

Les principales estimations, hypothèses et jugements mis en œuvre dans le cadre de la préparation des états financiers et de leurs notes annexes sont détaillés ci-après. Ils doivent être revus en parallèle des notes annexes associées auxquelles il est fait référence dans chacun des paragraphes.

Estimation des réserves d'hydrocarbures

L'estimation des réserves d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des « successful efforts » utilisée par la Société pour la comptabilisation de ses activités pétrolières.

Les réserves d'hydrocarbures de la Société sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société conformément aux pratiques sectorielles et aux règles SEC (U.S. Securities and Exchange Commission).

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées (à compter d'une certaine date, à partir de gisements connus et selon les conditions économiques, méthodes d'exploitation et réglementations gouvernementales existantes) récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, et ce, quelle que soit la méthode, déterministe ou probabiliste, utilisée pour cette estimation.

Les réserves d'hydrocarbures prouvées sont établies sur la base d'un prix moyen annuel de référence calculé à partir de la moyenne arithmétique du prix des premiers jours de chaque mois de l'année, à l'exception des cas où les prix sont définis contractuellement, sans actualisation. La Société réévalue ses réserves d'hydrocarbures au moins une fois par an pour l'ensemble de ses droits miniers.

La méthode comptable des « successful efforts » ainsi que les droits miniers et immobilisations corporelles de la Société sont présentés en Note 6 « Actifs non courants ».

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des actifs pour les tests de dépréciation (IAS36), les estimations, hypothèses et jugements concernent principalement les scénarios de prix des hydrocarbures, les coûts opératoires, les volumes de production et les réserves prouvées de pétrole et gaz. Les estimations et hypothèses, utilisées par la Direction générale, sont déterminées en lien avec le Groupe Total SA.

La méthode appliquée pour les dépréciations est présentée dans la Note 17 « Dépréciation d'actifs ».

Les provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures au titre des restitutions des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées d'après une estimation raisonnable au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

Cette estimation est fondée sur les informations disponibles en termes de coûts et de programme de travaux. Elle est régulièrement revue pour notamment tenir compte des changements intervenant dans les lois et règlements, les estimations de réserves et de productions, l'analyse des conditions du site et les technologies.

Le taux d'actualisation est revu chaque année.

Les provisions pour restitutions des sites et les méthodes appliquées pour leur comptabilisation sont présentées en Note 12 « Passifs non courants ».

Impôts sur le résultat

Un passif d'impôt différé est comptabilisé dès lors qu'un paiement futur, en application d'une réglementation fiscale, est considéré comme probable et qu'il peut être raisonnablement estimé. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur le montant de ce passif.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans les comptes dans la mesure où leur recouvrement est considéré comme probable. Le montant de ces actifs est déterminé à partir des profits futurs taxables estimés par nature incertains et susceptibles d'être modifiés dans la durée. L'exercice du jugement est donc requis pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur la valeur de ces actifs et notamment les changements intervenant dans les estimations de ces profits futurs taxables et des délais nécessaires à leur utilisation.

En outre, ces positions fiscales peuvent dépendre des interprétations des législations fiscales et règlements. Ces interprétations peuvent avoir un caractère incertain. Selon les circonstances, elles ne sont définitives qu'après des négociations ou la résolution de litiges avec les autorités concernées qui peuvent durer plusieurs années.

L'impôt sur le résultat et les méthodes appliquées pour sa comptabilisation sont détaillés dans la note 5 « Charge d'Impôts ».

JUGEMENTS EN CAS DE TRANSACTIONS NON COUVERTES PAR DES NORMES OU INTERPRÉTATIONS

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction générale de la Société exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information conforme aux principes généraux des IFRS : image fidèle, pertinence et importance relative.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Cessions d'actifs

Le 27 février 2017, Total Gabon a annoncé la signature d'un accord avec Perenco pour la cession de ses participations dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez pour un total de 177 M\$ (hors mécanisme d'ajustement). Cet accord prévoyait également le transfert du rôle d'opérateur sur d'autres champs et était soumis à l'approbation des autorités. La signature définitive de la transaction a eu lieu le 31 octobre 2017.

Acquisitions d'actifs

Le 24 avril 2017, la société a exercé son droit de préemption afin d'acquérir une participation additionnelle de 50% dans le permis de Baudroie-Mérou détenue par Mitsubishi Petroleum Development Company (MPDC), pour un total de 40 millions de dollars (hors mécanisme d'ajustement). L'opération a été conclue le 30 juin 2017 ; Total Gabon, qui détenait déjà 50% d'intérêts dans le permis, détient depuis cette date 100% de ce permis.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MÉTHODE DE CONVERSION

La monnaie de présentation des états financiers de la Société ainsi que sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les transactions réalisées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de Total Gabon sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat.

PRINCIPES COMPTABLES APPLICABLES ET SIGNIFICATIFS DANS LE FUTUR

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (International Accounting Standards Board) et l'IFRS IC (International Financial Reporting Standards Interpretations Committee) non encore en vigueur au 31 décembre 2017, mais adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :

- En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui traite de la comptabilisation des contrats de location. La norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2019. Le groupe de travail, mis en place pour évaluer les impacts de l'application de cette norme et gérer la transition a procédé au recensement des contrats de location existants au 31 décembre 2016. L'analyse et le chiffrage des impacts attendus aux bornes de la Société se poursuivront en 2018. A ce stade la méthode de transition n'est pas encore arrêtée.
- En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » qui traite de la comptabilisation des produits provenant de contrats avec les clients. La norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Une analyse a été menée aux bornes de la Société afin d'évaluer les impacts de l'application de cette norme qui sont jugés non significatifs. Le cas échéant, la Société appliquera la méthode rétrospective partielle : l'information comparative ne sera pas retraitée et l'impact cumulé de la première application sera présenté comme un ajustement sur les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2018.
- En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui traite de la comptabilisation et de l'évaluation des instruments financiers. Cette norme regroupe trois phases : classement et évaluation, dépréciation des actifs financiers et opérations de couverture hors macro-couverture. La norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Les impacts liés à l'application de cette norme font actuellement l'objet de travaux d'analyse mais ne devraient pas être significatifs. Le cas échéant, la Société ne retraitera pas les exercices comparatifs et présentera les impacts liés à la première application dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2018.

NOTE 1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Vente d'hydrocarbures

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens, que le montant est recouvrable et qu'il peut être raisonnablement estimé.

Les ventes de pétrole brut et de gaz sont ainsi enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs dans lesquels la Société détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes

vendus et les volumes correspondants aux droits de la Société est comptabilisée dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » du bilan.

Vente de prestations de services

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Le produit des ventes lié aux activités de transport, stockage et terminaling au Cap Lopez est ainsi reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités mesurées en application des clauses de chaque contrat.

Chiffre d'affaires - synthèse (en milliers de dollars américains)	2017		2016	
	Volumes	Valeur	Volumes	Valeur
Ventes de brut (Mb) ⁽¹⁾	17,3	858 980	18,6	710 370
Ventes de gaz (Mm ³)	24,5	2 219	17,2	1 150
Travaux, services vendus		52 942		72 626
CHIFFRE D'AFFAIRES		914 141		784 146

(1) Y compris les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

NOTE 2. CHARGES D'EXPLOITATION ET AMORTISSEMENTS

Charges d'exploitation

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Achats, nets de variation de stocks ^{(a) (b)}	(201 661)	(160 568)
Autres charges d'exploitation ^(c)	(269 441)	(302 373)
<i>dont (dotations) reprises de provisions</i>	<i>(3 047)</i>	<i>38 283</i>
Charges d'exploration	(3 809)	(6 377)
CHARGES D'EXPLOITATION	(474 911)	(469 318)

(a) Inclut les redevances (taxes à la production).

(b) La Société valorise les sous/sur enlèvements à la valeur de marché.

(c) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement.

Charges d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales » : la comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des successful efforts, décrite en Note 6 de ce document :

- Les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges d'exploration de la période.
- Le coût des forages « secs » et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges d'exploration.

Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers

Les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers se ventilent comme suit :

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(313 427)	(380 455)
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des droits miniers	(1 941)	(2 641)
TOTAL	(315 368)	(383 096)

NOTE 3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Plus values sur cessions d'actifs	31 924	18 632
AUTRES PRODUITS	31 924	18 632
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	-	(59)
Autres	(12 059)	(8 867)
AUTRES CHARGES	(12 059)	(8 926)

Les autres produits sont constitués principalement des produits de cession comptabilisés en 2017, tel que décrit dans la rubrique Eléments significatif de l'exercice, et 2016, avec la cession des champs de Konzi et Mboumba à la République gabonaise (au titre du contrat de cession, le prix de cession a été alloué au paiement d'obligations contractuelles).

Les autres charges sont constituées principalement de charges de développement durable (provisions pour investissements diversifiés (PID) et provisions pour investissements dans les hydrocarbures (PIH)) encourues par la société au titre de ses obligations contractuelles.

NOTE 4. COUT DE L'ENDETTEMENT, AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	(11 264)	(21 502)

Le coût de l'endettement financier est principalement composé du coût (Libor plus une marge fixe) de la ligne de financement à long terme de 340 millions de dollars mise en place en mai 2016 avec un syndicat de six banques internationales.

Cette ligne n'est plus tirée depuis le 30 novembre 2017 (contre un tirage de 260 millions de dollars au 31 décembre 2016).

Autres produits et charges financières

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
(Perte)/profit de change	(618)	1 720
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	(618)	1 720
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(29 714)	(32 215)
AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(29 714)	(32 215)

Les pertes et profits de change proviennent principalement des flux en euros et francs CFA comptabilisés par la Société.

Le mécanisme de l'actualisation des provisions pour restitution des sites est détaillé en Note 12.

NOTE 5. IMPÔTS

La charge / le produit d'impôt présenté au compte de résultat comprend la charge d'impôt courant, et la charge ou le produit d'impôt différé.

La charge d'impôt courant est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période. Elle se décompose comme suit :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge d'impôt relatif aux champs opérés en partage de production (*tax oil*). Le *tax oil* correspond à la part de la production revenant à l'État, prélevée sur le *profit oil* (production disponible nette de l'intégralité des coûts récupérables). Le taux déterminant la part du *profit oil* revenant à l'État est fixée contractuellement par chaque Contrat d'Exploitation

en Partage de Production et varie en fonction des quantités produites ;

- la charge de dotation aux Provisions pour investissements diversifiés (PID) et aux Provisions pour investissements dans les hydrocarbures (PIH).

Les impôts différés sont valorisés et comptabilisés conformément à la norme IAS 12 – Impôts. Ils sont fondés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, en fonction des taux d'imposition définis contractuellement dans les différents contrats pétroliers de la Société.

La charge / le produit d'impôts sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Impôts courants	(111 385)	(44 836)
Impôts différés	117 285	142 639
CHARGE D'IMPÔT	5 900	97 803

L'analyse du passif net d'impôt différé par sources s'établit comme suit :

Au 31 décembre (en milliers de dollars américains)	2017	2016	1 ^{er} janvier 2016
Pensions, retraites et obligations similaires	6 027	9 006	11 475
Autres provisions non déductibles temporairement	55 401	39 338	42 349
Différentiels d'amortissement	(1 276 241)	(1 364 527)	(1 502 147)
Autres déductions fiscales temporaires	(81 655)	(96 944)	(108 035)
PASSIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	1 296 468	1 413 127	1 556 358

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Résultat net	108 031	(12 756)
Impôts sur les Sociétés	5 900	97 803
Résultat avant impôt	102 131	(110 559)
Taux d'imposition théorique	76.5%	76.5%
Charge d'impôt théorique	(78 130)	84 578
Effet fiscal du résultat imposé à un taux différent	51 590	(19 929)
Différences permanentes	32 440	33 154
CHARGE D'IMPÔT DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	5 900	97 803

Les différences permanentes sont principalement dues à l'impact des modalités de fiscalisation propres aux contrats pétroliers de la Société.

NOTE 6. ACTIFS NON COURANTS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dépenses d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales » relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration.

La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des successful efforts (exploration fructueuse).

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation (sur une base individuelle) sur la base des principes suivants :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant d'hydrocarbures pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;

- la Société enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme, la réalisation d'études de développement.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges d'exploration.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont reclassés en droits miniers prouvés, pour leur valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production (UOP), basée sur les réserves prouvées. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers.

Au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars américains)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	207 289	(193 576)	13 713
Droits miniers sur permis non prouvés	9 591	(9 471)	120
Autres immobilisations incorporelles	17 050	(16 790)	261
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	233 930	(219 837)	14 093

Au 31 décembre 2016 (en milliers de dollars américains)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	316 094	(296 985)	19 109
Droits miniers sur permis non prouvés	13 519	(13 399)	120
Autres immobilisations incorporelles	17 040	(16 726)	314
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	346 653	(327 110)	19 543

Au 1 ^{er} janvier 2016 (en milliers de dollars américains)	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	20 841
Droits miniers sur permis non prouvés	120
Autres immobilisations incorporelles	326
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 287

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en milliers de dollars américains)	Immobilisations incorporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	VNC des Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
2017	19 543	380	(3 889)	(1 941)		14 093
2016	21 287	68	(856)	(2 641)		19 544

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement encourus pour le forage des puits et la construction des capacités de production et de traitement sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas de contrats de partage de production, la méthode de l'unité de production s'applique à la quote-part de

production et de réserves revenant à la Société telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures après déduction du *cost oil* (*profit oil*).

Les systèmes de transport et de transformation des hydrocarbures sont amortis sur la base des réserves devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport ou de traitement).

Au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars américains)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 927)	2 076
Installations techniques (y compris transport)	7 598 339	(4 581 747)	3 016 592
Autres immobilisations	110 844	(85 365)	25 479
Immobilisations en cours	189 287	-	189 287
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 922 473	(4 689 039)	3 233 434

Au 31 décembre 2016 (en milliers de dollars américains)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 838)	2 165
Installations techniques (y compris transport)	8 090 904	(4 790 299)	3 300 605
Autres immobilisations	107 571	(77 038)	30 533
Immobilisations en cours	165 801	-	165 801
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 388 279	(4 889 175)	3 499 103

Au 1^{er} janvier 2016 (en milliers de dollars américains)

Valeur nette

Terrains	2 349
Installations techniques (y compris transport)	3 515 862
Autres immobilisations	35 818
Immobilisations en cours	163 012
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 717 041

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en milliers de dollars américains)	Immobilisations corporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	VNC des Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
2017	3 499 103	151 944	(141 833)	(313 426)	37 646	3 233 434
2016	3 717 041	156 814	0	(380 455)	6 703	3 499 103

En 2017, la colonne « VNC des cessions » comprend les impacts de la cession d'actifs à Perenco. En 2016, la colonne « VNC des cessions » comprenait l'impact de la cession du champs de Mboga à la République gabonaise.

La colonne « Autres » comprend principalement les variations de l'actif de restitution des sites.

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants regroupent principalement les sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites. Dans le tableau des flux de trésorerie, les versements sont sur la ligne Augmentation des prêts non courants. Les tirages sont en ligne Remboursement des prêts non courants.

NOTE 7. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré (PMP). La valeur brute des marchandises et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit.

Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au PMP.

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016	1 ^{er} janvier 2016
Stocks de matériels consommables	155 251	181 738	200 760
Dépréciation des stocks de matériels	(51 760)	(43 061)	(43 146)
MONTANT NET	103 491	138 677	157 614

NOTE 8. CRÉANCES ET DETTES

Clients et fournisseurs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Aucune provision significative n'a été comptabilisée en 2017 et 2016.

L'état des créances et dettes au 31 décembre 2017 en milliers de dollars américains est présenté ci-dessous :

CRÉANCES	Analyse par échéance				
	Montants bruts	A 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans	
		Dont échues			
Autres actifs non courants	375 269	-	-	6 456	368 813
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	358 890	-	-	-	358 890
Prêts accordés aux salariés - non courants	16 349	-	-	6 456	9 893
Dépôts et cautionnements versés	30	-	-	-	30
Clients et comptes rattachés	202 571	202 571	28 060	-	-
Clients	202 571	202 571	28 060	-	-
Autres créances	179 541	179 541	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	10 487	10 487	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	4 699	4 699	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	56 058	56 058	-	-	-
Associés et partenaires	21 667	21 667	-	-	-
Sous-enlèvements	33 888	33 888	-	-	-
Autres débiteurs	10 125	10 125	-	-	-
TOTAL	757 381	382 112	28 060	6 456	368 813

(1) fonds de remise en état des sites.

DETTES	Analyse par échéance				
	Montants bruts	A 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans	
		Dont échues			
DETTES COURANTES	-	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	148 282	148 282	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	148 282	148 282	-	-	-
Autres créditeurs et dettes diverses	81 206	81 206	-	-	-
Dettes sociales	14 213	14 213	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	32 850	32 850	-	-	-
Associés et partenaires	18 818	18 818	-	-	-
Sur-enlèvements	14 717	14 717	-	-	-
Autres créditeurs	607	607	-	-	-
TOTAL	229 488	229 488	-	-	-

L'état des créances et dettes au 31 décembre 2016 en milliers de dollars est présenté ci-dessous :

CRÉANCES	01/01/2016	31/12/2016	Analyse par échéance			
	Montants bruts	Montants bruts	A 1 an au plus		À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues			
Autres actifs non courants	419 993	333 887	-	-	8 732	325 155
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	400 398	315 577	-	-	-	315 577
Prêts accordés aux salariés - non courants	19 462	18 284	-	-	8 732	9 552
Dépôts et cautionnements versés	133	26	-	-	-	26
Clients et comptes rattachés	152 786	213 009	213 009	10 877	-	-
Clients	152 786	213 009	213 009	10 877	-	-
Autres créances	261 421	209 812	209 812	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	22 632	9 314	9 314	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	1 696	2 712	2 712	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	18 924	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	123 987	89 033	89 033	-	-	-
Associés et partenaires	38 011	38 479	38 479	-	-	-
Sous-enlèvements	51 921	24 346	24 346	-	-	-
Autres débiteurs	4 250	3 273	3 273	-	-	-
Compte d'attente et de régularisation	-	38	38	-	-	-
TOTAL	834 200	756 708	422 821	10 877	8 732	325 155

(1) fonds de remise en état des sites.

DETTES	01/01/2016	31/12/2016	Analyse par échéance			
	Montants bruts	Montants bruts	A 1 an au plus		À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues			
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	300 065	260 000	-	-	-	260 000
Autres emprunts financiers non courants - hors Groupe	300 065	260 000	-	-	-	260 000
DETTES COURANTES	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	248 332	162 839	162 839	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	248 332	162 839	162 839	-	-	-
Autres créditeurs et dettes diverses	84 437	63 989	63 989	-	-	-
Dettes sociales	14 394	10 913	10 913	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	27 887	20 154	20 154	-	-	-
Associés et partenaires	19 119	14 609	14 609	-	-	-
Sur-enlèvements	25 760	13 936	13 936	-	-	-
Autres créditeurs	(2 723)	(303)	(303)	-	-	-
TOTAL	632 834	486 829	226 829	-	-	260 000

NOTE 9. DISPONIBILITÉS ET ENDETTEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

La Société dispose d'une ligne de financement à long terme de 340 millions de dollars américains avec un syndicat de six banques internationales mise en place en mai 2016 pour une durée de 6 ans.

Au 31 décembre 2017, aucun tirage n'était réalisé sur cette ligne de financement.

La Société dispose également de lignes de découvert non confirmées en francs CFA avec des banques locales.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont valorisés au coût amorti.

Le détail est présenté ci-dessous :

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016	1^{er} janvier 2016
Autres emprunts financiers non courants	-	(260 000)	(300 065)
Banques et organismes financiers créditeurs	(9 327)	(33 716)	(72 271)
Banques et caisses	137 150	94 098	140 641
MONTANT NET	127 823	(199 618)	(231 695)

Par ailleurs, Total Gabon n'a pas recours à des instruments financiers.

NOTE 10. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante-seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars américains. Il est composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix-sept (17) dollars américains chacune. Le nombre d'actions au 31/12/2016 était également de quatre millions cinq cent mille (4 500 000).

Le capital social est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la Société française TOTAL S.A., Société mère du groupe Total.

NOTE 11. CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL**Engagements envers le personnel**

Selon la législation en vigueur et les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994, la Société verse à ses salariés en cas de départ une indemnité de services rendus assimilable à un régime à prestations définie qui fait l'objet d'une provision. Cette indemnité est versée en un seul versement.

Au 31 décembre <i>(en milliers de dollars américains)</i>	Engagements de retraite	
	2017	2016
Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés		
Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	11 772	15 280
Coût des services rendus de la période	1 155	1 045
Coût financier	278	451
Prestations payées	(4 894)	(5 721)
(Gains) Pertes actuariels	(819)	774
Écarts de conversion et autres	386	(57)
VALEUR ACTUARIELLE DES DROITS ACCUMULÉS À LA FIN DE LA PÉRIODE	7 878	11 772

Les montants inscrits au compte de résultat sont présentés ci-dessous :

Exercice <i>(en milliers de dollars américains)</i>	Engagements de retraite	
	2017	2016
Coût des services rendus de la période	1 155	1 045
Liquidations	(4 894)	(5 721)
Charge d'intérêt nette	278	451
COMPOSANTES DU COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES EN RÉSULTAT	(3 461)	(4 225)

Flux de trésorerie prévisionnels

La durée moyenne des droits accumulés est de l'ordre de 10 ans.

Les prestations futures estimées se décomposent comme suit :

Estimation des paiements futurs <i>(en milliers de dollars américains)</i>	Engagements de retraite
2018	1 918
2019	2 061
2020	1 769
2021	2 442
2022	952
> 2022	1 921

Principales hypothèses actuarielles et analyses de sensibilité.

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements (Au 31 décembre)	Engagements de retraite	
	2017	2016
Taux d'actualisation	3,00%	2,50%
Taux d'inflation	2,75%	2,50%

La sensibilité de l'engagement à l'inflation et au taux d'actualisation est non significative.

Paiements en actions

Total Gabon bénéficie du plan d'attribution d'actions de performance du Groupe Total SA. A ce titre, certains salariés de la Société se voient attribuer des actions gratuites du Groupe Total SA. En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces avantages sont comptabilisés en charges au compte de résultat de la Société en contrepartie des capitaux propres.

Les actions de Total SA sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans pour les plans 2013 et suivants et de deux ans pour les plans antérieurs, à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence et d'une condition de performance pour les plans 2013 et 2014, et de deux conditions de performance pour les plans 2015 et 2016. Par ailleurs, la cession des actions attribuées gratuitement et définitivement ne peut intervenir qu'au terme d'une période de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Au titre de l'exercice 2017, le montant comptabilisé par Total Gabon était de 675 K\$ (586 K\$ en 2016).

Plans 2016 et 2017

Le Conseil d'Administration du Groupe Total SA. a décidé d'attribuer des actions de performance à certains salariés des sociétés du Groupe total SA. dont Total Gabon, sous réserve que la condition de présence et les deux conditions de performance applicables soient satisfaites.

Toutes les actions attribuées sont soumises à la condition de présence.

Les conditions de performance, qui pèsent chacune 50% dans le taux d'attribution final, sont les suivantes :

- Le classement de Total SA. par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Royal Dutch Shell, BP et Chevron) selon le critère du Total Shareholder Return (TSR) effectué annuellement, en utilisant la moyenne des cours de clôture de bourse exprimés en USD sur un trimestre au début et à la fin de chaque période de trois ans (Q4 année N vs / Q4 année N-3). Le dividende est considéré réinvesti sur la base du cours de clôture à la date de détachement des dividendes.
- Le classement de Total SA. par rapport à ses pairs, effectué annuellement en utilisant le critère de la variation annuelle du cash-flow net par action exprimé en USD, comparée à celle de ses pairs (ExxonMobil, Royal Dutch Shell, BP et Chevron).

En fonction de la place de Total S.A. dans le classement, un taux d'attribution est déterminé pour chaque année, et pour chacun de ces deux critères :

- 1^{re} place : 180% de l'attribution ;
- 2^e place : 130% de l'attribution ;
- 3^e place : 80% de l'attribution ;
- 4^e et 5^e place : 0% de l'attribution.

Pour chacune des deux conditions, la moyenne des trois taux d'attribution obtenue (sur chacun des trois exercices sociaux sur lesquels sont appréciées les conditions de performance) sera exprimée en pour-cent, et plafonnée à 100%.

Les 150 premières actions sont exemptées des conditions de performance, qui s'appliquent cependant sur les actions au-delà de ce seuil.

Effectifs et charges de personnel

Exercice	Engagements de retraite	
	2017	2016
Charges de personnel (en milliers de dollars américains hors effectifs)	-	-
Salaires et traitements (y compris charges sociales)	83 200	87 456
EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE	300	410

NOTE 12. PASSIFS NON COURANTS

Au 31 décembre (en milliers de dollars américains)	2017	2016	1^{er} janvier 2016
Provisions pour restitution de sites	804 531	754 627	759 855
Provisions pour risques et charges (exploitation)	16 696	15 070	9 269
TOTAL	821 227	769 697	769 124

Provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

Le taux d'actualisation retenu en 2017 dans le cadre de l'évaluation des provisions pour restitutions des sites est de 4,5% (les dépenses étant estimées en monnaie courante avec un taux d'inflation de 2%). Une diminution de 0,5% de ce taux conduirait à une augmentation des provisions pour restitution des sites de 68 millions de dollars, avec une contrepartie en immobilisations corporelles ainsi qu'un impact négatif d'environ 2,5 millions de dollars sur le résultat net. A l'inverse, une augmentation de 0,5% aurait un impact quasi-symétrique à l'effet de la diminution de 0,5%.

Les variations des provisions pour restitutions des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en milliers de dollars américains)	au 1^{er} janvier	Effet de l'actualisation	Révisions des estimations	Reprise de provision	Autre	au 31 décembre
2017	754 627	29 714	43 332	(31 794)	8 652	804 531
2016	759 855	32 300	9 073	(41 364)	(5 238)	754 627

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la Société, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques réglementaires et de litiges.

NOTE 13. ÉLÉMENTS RELATIFS AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE**Détail de la variation du besoin en fonds de roulement**

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Stocks	(35 186)	(18 937)
Créances clients et comptes rattachés	(3 579)	60 403
Autres créances	(30 270)	(53 334)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 556	85 493
Autres créditeurs et dettes diverses	(17 215)	20 447
MONTANT NET	(71 694)	94 072

Détail des intérêts, impôts et dividendes

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation :

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Intérêts payés	(12 035)	(21 639)
Intérêts perçus	770	137
Impôts sur les bénéfices décaissés	(27 660)	-
Dividendes payés	(20 250)	(20 250)

Flux de trésorerie de financement

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Remboursement de l'endettement non courant	(260 000)	(40 065)
MONTANT NET	(260 000)	(40 065)

NOTE 14. PARTIES LIÉES

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement Total Oil Trading SA) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Au 31 décembre (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Bilan		
<i>Créances</i>	-	-
Clients et comptes rattachés	155 471	161 200
<i>Dettes</i>	-	-
Fournisseurs et dettes diverses	806	36
Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Compte de résultat		
Ventes	724 683	588 783
Autres produits	32 273	95 277
Autres charges	(69 480)	(85 382)

NOTE 15. RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature, pour l'ensemble des principaux dirigeants de la Société au 31 décembre et pour les membres salariés du Conseil d'administration est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Les principaux dirigeants de la Société incluent au 31 décembre 2017 les membres du Comité Directeur.

Exercice (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Nombre de personnes	9	9
Rémunérations directes et indirectes	2 268	2 240
Charges de retraite	88	94

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2017, à un total de 180 millions de francs CFA.

NOTE 16. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre 2017 <i>(en milliers de dollars américains)</i>	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	804 531	-	-	804 531
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AU BILAN	804 531	-	-	804 531
Contrats de location simple	17 672	11 491	6 181	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	719 727	391 331	328 396	-
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES HORS BILAN	737 399	402 822	334 577	-
TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	1 541 930	402 822	334 577	804 531
Cautions vis-à-vis du personnel	311	311	-	-
Cautions en douane données	14 704	14 704	-	-
TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	15 015	15 015	-	-
Autres engagements reçus	1 452	1 452	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	1 452	1 452	-	-

Au 31 décembre 2016 <i>(en milliers de dollars américains)</i>	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	260 000	-	260 000	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	754 627	-	-	754 627
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AU BILAN	1 014 627	-	260 000	754 627
Contrats de location simple	23 034	9 012	14 022	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	858 814	577 112	280 338	1 364
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES HORS BILAN	881 848	586 124	294 360	1 364
TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	1 896 475	586 124	554 360	755 991
Cautions vis-à-vis du personnel	375	375	-	-
Cautions en douane données	13 509	13 509	-	-
TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	13 884	13 884	-	-
Autres engagements reçus	4 715	4 715	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	4 715	4 715	-	-

A. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans les rubriques « Dettes financières non courantes » du bilan. Les caractéristiques des dettes financières non courantes sont présentées en Note 9.

Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent en Note 12.

Contrats de location

Les informations relatives aux obligations de location financement et location simple figurent dans la Note 13.

Engagements d'achats et obligations d'investissement

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

NOTE 17. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène de champs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Les UGT de Total Gabon sont définies comme des champs ou groupements de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces champs, dans le cadre des hypothèses économiques et

B. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par la Société au profit des administrations douanières pour garantir le paiement des taxes et accises liées aux importations de matériels.

C. ENGAGEMENTS REÇUS

Autres engagements reçus

Ces montants représentent les engagements irrévocables de ventes, incluant notamment les contrats de ventes d'hydrocarbures (sauf lorsqu'il existe un marché actif et très liquide et que les volumes sont revendus rapidement après leur achat).

des conditions d'exploitation prévues par la Direction générale de la Société en lien avec le Groupe Total SA. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée.

Les principes retenus sont les suivants :

- Les flux de trésorerie ont été établis à partir des hypothèses retenues dans le budget 2018 et le plan stratégique de la Société en concertation avec Total SA. Ces hypothèses, incluant notamment les prix futurs des produits, les coûts opérationnels, les estimations de réserves d'hydrocarbures, les volumes produits et commercialisés futurs, représentent la meilleure estimation par le management de la Société de l'ensemble des conditions économiques et techniques pendant la durée de vie résiduelle des actifs, ainsi que certains risques spécifiques aux actifs.
- L'établissement des scénarios de prix du pétrole est réalisé en concertation avec le Groupe Total SA. Ces scénarios sont basés notamment sur les données de demande globale d'énergie issues du « World Energy Outlook » publié par l'AIE

en 2016 et sur une évaluation de l'offre ainsi que sur des hypothèses d'évolution d'indicateurs fondamentaux du secteur amont (la demande en hydrocarbures sur les différents marchés, les prévisions d'investissement, le déclin des champs en production, l'évolution des réserves d'hydrocarbures et de l'offre par région et par qualité d'hydrocarbures), du secteur aval (l'évolution des capacités de raffinage et de la demande en produits pétroliers) et en intégrant l'enjeu « climat ».

Ces scénarios prennent en compte également les études publiées par des agences internationales, des banques et des consultants indépendants.

Le World Energy Outlook 2017 de l'AIE prévoit trois scénarios directeurs (New Policies Scenario ou NPS, Current Policies Scenario ou CPS, et Sustainable Development Scenario ou SDS). Parmi ces scénarios, la Société prend comme références principales les New Policies Scenario (scenario central de l'AIE) et Sustainable Development Scenario.

Le New Policies Scenario tient compte des mesures déjà mises en œuvre par les pays dans le domaine énergétique ainsi que des effets des politiques annoncées par les Etats dans le cadre d'objectifs officiellement affichés. En particulier, les Nationally Determined Contributions (NDC) décidées dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat soutiennent les estimations de l'AIE dans ce scénario. Le Sustainable Development Scenario tient compte des mesures nécessaires pour atteindre des objectifs en rapport avec l'énergie fixés dans le 2030 Agenda for Sustainable Development adopté en 2015 par les membres de l'ONU.

- Partant des mêmes hypothèses économiques et démographiques, le NPS voit une demande de pétrole et de gaz en croissance significative jusqu'en 2025 puis plus lentement jusqu'en 2040 (malgré une pénétration importante des véhicules électriques révisée en hausse en 2017), alors que le SDS voit une demande en recul après 2025 pour le pétrole à cause des efforts de substitution et de gains d'efficacité supposés par l'AIE. En même temps, d'amples ressources en gaz et pétrole de schistes en Amérique du Nord (dont les

estimations ont été révisées à la hausse entre 2016 et 2017) atténuent l'impact de la croissance de la demande durant la première moitié des prévisions. Malgré les révisions qui ont conduit l'AIE à corriger ses prix légèrement à la baisse vs. 2016, les hypothèses de prix sont confortées par les scénarios directeurs de l'AIE qui tiennent compte des politiques climat.

- Dans ce contexte, pour le pétrole brut, le niveau de prix retenu en 2018 pour déterminer la valeur recouvrable des UGT s'élève à 50 dollars par baril de Brent. Ce prix remonte progressivement pour atteindre 80 dollars en 2021 et s'inflète au-delà de 2023.
- Pour la détermination des coûts opérationnels futurs, il a été pris en compte les technologies actuelles, la fluctuation du prix des services pétroliers en fonction de l'évolution des marchés et les programmes internes de maîtrise des coûts effectivement mis en œuvre.
- Les flux de trésorerie futurs sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 7% après impôt.

Au cours de l'exercice 2017, aucune dépréciation d'actifs n'a été constatée.

En ce qui concerne les sensibilités :

- Une baisse de 1 point du taux d'actualisation aurait un impact positif de l'ordre de 16 millions de dollars sur le résultat net de la Société ;
- Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 14 millions de dollars sur le résultat net de Total Gabon ;
- Une variation de -10 % du cours des hydrocarbures sur toute la durée du plan aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 35 millions de dollars sur le résultat net de la Société.

NOTE 18. RISQUES

Exposition aux fluctuations des marchés

Les résultats de Total Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole, généralement exprimés en dollars américains, et les taux de change, notamment celui du dollar américain par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats.

Pour l'exercice 2017, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent (pétrole de mer du Nord) de 1 dollar américain par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement (scénario retenu de 50 \$/b).

Une appréciation du dollar américain par rapport à l'euro de 0,10 dollar américain par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement.

Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité.

Risque de liquidité

Total Gabon bénéficie d'une ligne de crédit confirmée de 340 millions de dollars, accordée par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative. Cette ligne n'était pas utilisée au 31 décembre 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

La société est exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan.

L'exposition maximale est détaillée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre

Actif (en milliers de dollars américains)	2017	2016
Prêts et avances	372 543	331 161
Clients et comptes rattachés	202 537	212 816
Autres créances d'exploitation	177 817	208 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie	137 150	94 098
TOTAL	890 047	846 162

Au titre de l'exercice 2017, aucune dépréciation sur les clients et comptes rattachés, les autres créances d'exploitation et sur les prêts et avances n'a été comptabilisée.

NOTE 19. COMMISSAIRES AUX COMPTES**Titulaires**

Ernst & Young Gabon
Immeuble Sonagar
Avenue du Colonel Parant
BP 2278 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 5 juin 2009.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	en 2017	en 2016
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	60 100	59 278
Autres prestations	200 300	152 195
TOTAL	260 400	211 473

M. Claude AYO IGUENDHA
CAIF

BP 3125 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 8 décembre 1999.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	en 2017	en 2016
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	14 000	14 000
Autres prestations		
TOTAL	14 000	14 000

(1) Y compris membres de leur réseau.

Suppléants

M. Jérôme MINLEND
BP 443 – Douala, Cameroun

Date de première nomination : 8 juin 2001.

Expert Comptable Associés (ECA)
BP 3340 - Douala, Cameroun

Date de première nomination : 5 juin 2009.

Mandats des commissaires aux comptes

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

ÉTATS DE RÉCONCILIATION DE LA PÉRIODE DE TRANSITION

Incidence du passage aux IFRS sur les comptes annuels de transition

La Société présente les informations permettant d'apprécier l'incidence du changement de référentiel :

- l'information relative aux options de première adoption ;
- la synthèse des principaux impacts ;
- le bilan à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2016 ;
- les bilans au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 ;
- les comptes de résultat des exercices 2016 et 2017.

Précisions relatives aux options liées à la première adoption

Le passage au référentiel IFRS s'est effectué conformément à la norme IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière ». Cette norme prévoit des dispositions spécifiques pour la première mise en œuvre du référentiel comptable international. La Société a retenu la possibilité – en tant que Société consolidée par un groupe qui établissait ses comptes en IFRS – d'évaluer les actifs et passifs en reprenant les valeurs qui leur étaient déjà attribuées dans les comptes consolidés du groupe Total.

Synthèse des principaux impacts

L'impact de l'application des normes IFRS est positif sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2016 qui augmentent de 21% et s'élèvent à 1 821,9 M\$. Le résultat net de l'exercice 2016 diminue de 18,6 M\$.

Les retraitements imposés par les normes IFRS ayant les impacts principaux sur la situation nette sont liés aux traitements des immobilisations (IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 36 « Dépréciation d'actifs ») et à la comptabilisation d'impôts différés (IAS 12 « Impôts sur les résultats »).

Certains reclassements ont également été effectués mais sans incidence sur la situation nette.

Les différences de traitement des immobilisations ainsi que la comptabilisation d'impôts différés ont impacté le résultat net de l'exercice 2016.

BILAN À LA DATE DE TRANSITION (1^{er} JANVIER 2016)

<i>(Montants en milliers de dollars américains)</i>	OHADA 01/01/2016	reclassements	retraitements	IFRS 01/01/2016
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles <i>note 1</i>	9 117	(3 447)	15 617	21 287
Immobilisations corporelles <i>note 2, 3</i>	1 964 315	3 447	1 749 278	3 717 041
Autres actifs non courants	417 627	-	-	417 627
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	2 391 058	-	1 764 895	4 155 954
Actifs courants				
Stocks <i>note 4</i>	162 969	-	(5 355)	157 614
Clients et comptes rattachés	152 482	-	-	152 482
Autres créances <i>note 5</i>	276 885	-	(15 464)	261 421
Trésorerie et équivalents de trésorerie	140 449	192	-	140 641
TOTAL ACTIFS COURANTS	732 785	192	(20 819)	712 158
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF	37 367	(37 367)	-	-
TOTAL ACTIF	3 161 210	(37 175)	1 744 076	4 868 112
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital	76 500	-	-	76 500
Primes et réserves	1 428 654	-	316 737	1 745 392
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 505 154	-	316 737	1 821 892
Passifs non courants				
Impôts différés <i>note 6</i>	-	-	1 556 358	1 556 358
Engagements envers le personnel	15 000	-	634	15 634
Provisions et autres passifs non courants <i>note 3, 5</i>	897 469	(12 308)	(116 037)	769 124
Dettes financières non courantes	300 065	-	-	300 065
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	1 212 534	(12 308)	1 440 955	2 641 181
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	248 332	-	-	248 332
Autres créditeurs et dettes diverses <i>note 5</i>	96 659	1 394	(13 616)	84 437
Dettes financières courantes	72 078	192	-	72 270
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	417 069	1 586	(13 616)	405 039
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF	26 453	(26 453)	-	-
TOTAL PASSIF	3 161 210	(37 175)	1 744 076	4 868 112

Capitaux propres selon référentiel antérieur	1 505 154
Dépenses d'exploration - IFRS 6	15 617
Remise en état des sites - IAS 16	140 549
Amortissements à l'Unité de Production - IAS 16	1 592 606
Amortissements dérogatoires - IAS 16	257 352
Dépreciation d'actifs pétroliers - IAS 36	(125 191)
Evaluation des stocks d'hydrocarbures - IAS 2	(71)
Impôts différés - IAS 12	(1 556 358)
Autres	(7 767)
TOTAL DES RETRAITEMENTS	316 737
CAPITAUX PROPRES SELON IFRS	1 821 892

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

<i>(Montants en milliers de dollars américains)</i>	OHADA 31/12/2016	reclassements	retraitements	IFRS 31/12/2016
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles <i>note 1</i>	8 742	(4 242)	15 043	19 543
Immobilisations corporelles <i>note 2, 3</i>	1 830 536	4 242	1 664 325	3 499 103
Autres actifs non courants	331 520	-	-	331 520
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	2 170 798	-	1 679 368	3 850 166
Actifs courants				
Stocks <i>note 4</i>	144 032	-	(5 355)	138 677
Clients et comptes rattachés	212 816	-	-	212 816
Autres créances <i>note 5</i>	202 919	-	5 168	208 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie	94 098	-	-	94 098
TOTAL ACTIFS COURANTS	653 865	-	(187)	653 678
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF	36 437	(36 437)	-	-
TOTAL ACTIF	2 861 100	(36 437)	1 679 181	4 503 844
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital	76 500	-	-	76 500
Primes et réserves	1 414 873	-	297 331	1 712 204
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 491 373	-	297 331	1 788 704
Passifs non courants				
Impôts différés <i>note 6</i>	-	-	1 413 127	1 413 127
Engagements envers le personnel	11 772	-	-	11 772
Provisions et autres passifs non courants <i>note 3, 5</i>	814 308	(9 070)	(35 541)	769 697
Dettes financières non courantes	260 000	-	-	260 000
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	1 086 080	(9 070)	1 377 586	2 454 596
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	163 839	-	(1 000)	162 839
Autres créditeurs et dettes diverses <i>note 5</i>	58 725	-	5 264	63 989
Dettes financières courantes	33 716	-	-	33 716
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	256 280	-	4 264	260 544
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF	27 367	(27 367)	-	-
TOTAL PASSIF	2 861 100	(36 437)	1 679 181	4 503 844

Capitaux propres selon référentiel antérieur	1 491 373
Dépenses d'exploration - IFRS 6	15 043
Remise en état des sites - IAS 16	132 428
Amortissements à l'Unité de Production - IAS 16	1 534 500
Amortissements dérogatoires - IAS 16	157 389
Dépreciation d'actifs pétroliers - IAS 36	(125 191)
Evaluation des stocks d'hydrocarbures - IAS 2	5 158
Impôts différés - IAS 12	(1 413 127)
Paiements en actions - IFRS 2	(586)
Autres	(8 283)
TOTAL DES RETRAITEMENTS	297 331
CAPITAUX PROPRES SELON IFRS	1 788 704

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

<i>(Montants en milliers de dollars américains)</i>	OHADA 31/12/2017	reclassements	retraitements	IFRS 31/12/2017
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles <i>note 1</i>	1 361	-	12 733	14 094
Immobilisations corporelles <i>note 2, 3</i>	1 624 082	-	1 609 352	3 233 434
Autres actifs non courants	372 542	-	-	372 542
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	1 997 985	-	1 622 085	3 620 070
Actifs courants				
Stocks <i>note 4</i>	108 846	-	(5 355)	103 491
Clients et comptes rattachés	202 537	-	-	202 537
Autres créances <i>note 5</i>	166 227	-	11 589	177 817
Trésorerie et équivalents de trésorerie	137 150	-	-	137 150
TOTAL ACTIFS COURANTS	614 760	-	6 234	620 995
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF	10 812	(10 812)	-	0
TOTAL ACTIF	2 623 557	(10 812)	1 628 319	4 241 065
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital	76 500	-	-	76 500
Primes et réserves	1 456 174	-	344 003	1 800 177
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 532 674	-	344 003	1 876 677
Passifs non courants				
Impôts différés <i>note 6</i>	-	-	1 296 468	1 296 468
Engagements envers le personnel	7 878	-	-	7 878
Provisions et autres passifs non courants <i>note 3, 5</i>	842 961	(3 865)	(17 869)	821 227
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	850 839	(3 865)	1 278 599	2 125 573
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	149 283	-	(1 000)	148 282
Autres créiteurs et dettes diverses <i>note 5</i>	68 095	3 865	9 244	81 206
Dettes financières courantes	9 327	-	-	9 327
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	226 705	3 865	8 244	238 815
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF	13 339	(10 812)	(2 527)	-
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 623 557	(10 812)	1 628 319	4 241 065

Capitaux propres selon référentiel antérieur	1 532 674
Dépenses d'exploration - IFRS 6	12 733
Remise en état des sites - IAS 16	160 599
Amortissements à l'Unité de Production - IAS 16	1 468 298
Amortissements dérogatoires - IAS 16	120 818
Dépreciation d'actifs pétroliers - IAS 36	(125 191)
Evaluation des stocks d'hydrocarbures - IAS 2	3 638
Impôts différés - IAS 12	(1 296 468)
Paiements en actions - IFRS 2	(676)
Autres	252
TOTAL DES RETRAITEMENTS	344 003
CAPITAUX PROPRES SELON IFRS	1 876 677

COMPTÉ DE RÉSULTAT 2016

(en milliers de dollars américains)		Normes OHADA	reclassement IFRS	retraitements IFRS	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	<i>note 8</i>	745 096	39 049	-	784 146
Achats, nets de variation de stocks		(165 797)	-	5 230	(160 568)
Autres charges d'exploitation	<i>note 2</i>	(324 627)	6 272	15 981	(302 373)
Charges d'exploration	<i>note 1</i>	(6 684)	-	307	(6 377)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	<i>note 2</i>	(166 190)	-	(216 906)	(383 096)
Autres produits	<i>note 7</i>	11 328	-	7 304	18 632
Autres charges	<i>note 9</i>	(26 439)	17 572	(59)	(8 926)
Coût de l'endettement financier		(21 502)	-	-	(21 502)
Autres produits financiers		1 720	-	-	1 720
Autres charges financières	<i>note 3</i>	(57 721)	-	25 506	(32 215)
Charge d'impôt	<i>note 8,6</i>	17 284	(62 119)	142 639	97 803
RÉSULTAT NET		6 468	774	(19 998)	(12 756)
Autres éléments du résultat global					
(Pertes) et gains actuariels		-	(774)	-	(774)
Effet d'impôts		-	-	592	592
RÉSULTAT GLOBAL		6 468	-	(19 406)	(12 938)

Résultat global selon référentiel antérieur

6 468

Dépenses d'exploration - IFRS 6	307
Remise en état des sites - IAS 16	(10 243)
Amortissements à l'Unité de Production - IAS 16	(64 626)
Amortissements dérogatoires - IAS 16	(99 189)
Evaluation des stocks d'hydrocarbures - IAS 2	5 230
Impôts différés - IAS 12	143 231
Paiement en actions - IFRS 2	(586)
Autres	6 470
TOTAL DES RETRAITEMENTS	(19 406)

RÉSULTAT GLOBAL IFRS

(12 938)

COMPTES DE RÉSULTAT 2017

<i>(en milliers de dollars américains)</i>		Normes OHADA	reclassement IFRS	retraitements IFRS	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	<i>note 8</i>	848 637	65 504	-	914 141
Achats, nets de variation de stocks		(199 351)	-	(2 310)	(201 661)
Autres charges d'exploitation	<i>note 2</i>	(280 411)	778	10 192	(269 441)
Charges d'exploration	<i>note 1</i>	(1 399)	-	(2 410)	(3 809)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	<i>note 2</i>	(233 427)	-	(81 941)	(315 368)
Autres produits	<i>note 7</i>	51 827	-	(19 903)	31 924
Autres charges	<i>note 9</i>	(32 268)	20 209	-	(12 059)
Coût de l'endettement financier		(11 264)	-	-	(11 264)
Autres produits financiers		(3 145)	-	2 526	(618)
Autres charges financières	<i>note 3</i>	(53 573)	-	23 859	(29 714)
Charge d'impôt	<i>note 8,6</i>	(24 076)	(87 309)	117 285	5 900
RÉSULTAT NET		61 552	(819)	47 298	108 031
Autres éléments du résultat global					
(Pertes) et gains actuariels		-	819	-	819
Effet d'impôts		-	-	(627)	(627)
RÉSULTAT GLOBAL		61 552	-	46 671	108 223
Résultat global selon référentiel antérieur					61 552
Dépenses d'exploration - IFRS 6					(2 410)
Remise en état des sites - IAS 16					(7 470)
Amortissements à l'Unité de Production - IAS 16					(1 760)
Amortissements dérogatoires - IAS 16					(37 389)
Evaluation des stocks d'hydrocarbures - IAS 2					(2 310)
Impôts différés - IAS 12					116 659
Paiement en actions - IFRS 2					(676)
Profit de change IAS21					2 526
Autres					(20 499)
TOTAL DES RETRAITEMENTS					46 671
RÉSULTAT GLOBAL IFRS					108 223

NOTES EXPLICATIVES

La conversion des comptes a des conséquences en termes d'évaluation (retraitements affectant les capitaux propres et/ou le résultat) et en termes de présentation (reclassements sans incidence sur les capitaux propres et le résultat).

En termes d'évaluation, les incidences résultent principalement de l'application des normes relatives aux immobilisations, à savoir IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 36 « Dépréciation d'actifs », auxquelles il convient d'ajouter la norme IFRS 6 « Prospections et évaluation de ressources minérales » spécifique à l'activité d'exploration et d'évaluation des ressources minérales. La comptabilisation d'impôts différés a également une incidence importante.

En matière de présentation, le reclassement le plus significatif résulte de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », qui conduit la Société à redéfinir la notion de chiffre d'affaires.

DIVERGENCES D'ÉVALUATIONS

Note 1. Immobilisations incorporelles

L'application de la norme IFRS 6 « Prospections et évaluation de ressources minérales » a conduit la Société à immobiliser un puits d'exploration passé en charge selon le référentiel antérieur. L'incidence sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2016 est de +15,6 M\$.

Note 2. Immobilisations corporelles

Les coûts de développement (forage des puits de développement et construction des capacités de production) sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés de restitution des sites. Le taux d'amortissement est égal au rapport entre la production d'hydrocarbures de la période et les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production), au lieu d'un amortissement linéaire dans le référentiel antérieur. Cela a eu pour effet d'augmenter la situation nette de 1 593 M\$ dans le bilan de transition auquel il convient d'ajouter l'annulation de l'amortissement dérogatoire OHADA pour 257 M\$.

Par ailleurs, en vertu de la norme IAS36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles a été testée au 1^{er} janvier 2016.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale de la Société. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée dans les rubriques « Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers » pour les immobilisations corporelles.

Le test réalisé au cours de l'exercice 2015 a conduit à comptabiliser une dépréciation pour perte de valeur de 125 M\$ sur deux UGT. Cette perte de valeur pourra éventuellement être reprise en fonction de l'évolution de l'environnement économique.

Aucune dépréciation pour perte de valeur n'a été comptabilisée en 2016 et 2017.

Note 3. Restitution des sites

La norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » prévoit que le coût de l'actif comprend les coûts de démantèlement et de restitution des sites dès lors qu'il existe, à la date d'entrée, une obligation de démanteler et restaurer le site. Une provision pour charge est constatée en contrepartie de l'actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « autres charges financières ».

A la date de transition, le montant de l'actif net d'amortissement est de 281,8 M\$. La provision pour restitution des sites est de 754,6 M\$. L'impact sur la situation nette de transition est de 140,5 M\$.

Note 4. Stocks de consommables

Une dépréciation exceptionnelle a été comptabilisée en 2015 dont l'impact est de -5,3 M\$ sur la situation nette.

Note 5. Autres créances

Les sur- ou sous-enlèvements d'hydrocarbures sont évalués selon la méthode comptable d'évaluation qui consiste à considérer les productions comme valorisées au prix de vente à la date de préparation des états financiers. Dans le précédent référentiel, les sur- ou sous-enlèvements étaient valorisés au coût de production.

Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact significatif sur la situation nette de la Société à la date de transition.

Note 6. Impôts différés

La méthode de l'impôt différé consiste à retenir dans les comptes non seulement l'impôt exigible mais également les charges ou les produits fiscaux latents relatifs aux opérations des exercices en cours et précédents.

L'impôt exigible, calculé selon les règles fiscales, est comptabilisé au compte de résultat et au bilan. Il est corrigé sur des comptes distincts par la comptabilisation d'impôts différés. La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » impose l'application de l'approche bilancielle qui consiste à calculer un impôt différé sur les différences temporelles, définies comme les différences entre les valeurs fiscales d'un actif ou d'un passif et leurs valeurs au bilan. Les différences permanentes ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé.

L'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » a eu un impact de -1 556,3 M\$ sur la situation nette de transition.

Note 7. Autres produits

Au cours de l'exercice 2016, la Société a annoncé la cession du champs de Mboga à la République gabonaise. L'impact du passage aux normes IFRS sur le résultat de cette cession est de 7,3 M\$.

Au cours de l'exercice 2017, Total Gabon a annoncé la cession de certains champs matures. L'impact du passage aux normes IFRS sur le résultat de cette cession est de -19,9 M\$.

DIVERGENCES DE PRÉSENTATION**Note 8. Chiffre d'affaires**

L'application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires » a conduit la Société à revoir la notion de chiffre d'affaires qui comprend dorénavant les livraisons de pétrole au titre des impôts (*profit oil* de l'Etat) ; un ajustement équivalent a été enregistré dans le poste charge d'impôt.

Note 9. Autres charges

Les activités de diversification et de développement durable de Total Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). En norme IFRS ces provisions sont assimilables à de l'impôt et donc reclassées en charge d'impôt dans le compte de résultat de transition.

Les deux reclassements ci-dessus sont sans incidence sur la situation nette.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

TOTAL GABON / EXERCICE 2017

Comptes sociaux
selon le référentiel OHADA

RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	98
Annexe A portant responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers	102
ÉTATS FINANCIERS OHADA	104
Bilan au 31 décembre 2017	104
Compte de résultat	106
Tableau financier des ressources et des emplois	108
Variation des capitaux propres	110
Annexe aux états financiers OHADA	111
Règles et méthodes comptables	111
Informations complémentaires sur le bilan	114
Informations complémentaires sur le compte de résultat	115
Tableau des résultats (2013/2017)	116

RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017)

Aux Actionnaires de la société Total Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I. AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que l'état annexé. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de \$ 2.630 millions et un bénéfice net de l'exercice de \$ 62 millions.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société Total Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Le point suivant a été traité dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ce point.

- Incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur la comptabilisation des actifs

Risque identifié

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain.

Les réserves prouvées et prouvées développées, estimées par les ingénieurs pétroliers de la société au regard des pratiques sectorielles et des règles SEC (Securities and Exchange Commission), comme décrit dans la Note « Base de préparation des états financiers », évoluent sous l'effet d'une part de la production et d'autre part des prix des hydrocarbures.

Nous avons considéré l'incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Cette estimation constitue un élément fondamental pour la comptabilisation des activités pétrolières de la société, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des dépenses d'exploration selon la méthode dite des « successful efforts » ;
- Cette estimation est par nature incertaine du fait des données de géosciences et d'ingénierie utilisées pour la détermination des quantités des gisements et complexe du fait des modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant à la société.

Notre réponse

Les travaux mis en œuvre ont consisté à :

- prendre connaissance des procédures et du contrôle interne mis en place par la société pour la détermination de ses réserves d'hydrocarbures ;
- tester par sondage les qualifications des ingénieurs pétroliers de la société en charge de l'estimation des réserves ;
- analyser les variations des réserves prouvées et prouvées développées par rapport à la clôture de l'exercice précédent, afin d'orienter nos travaux sur les principaux mouvements de la période ;
- rapprocher les productions réelles avec les productions attendues ;
- analyser les hypothèses retenues par la société pour déterminer les réserves récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation et, le cas échéant, les raisons conduisant la société à considérer que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, pour l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées en tenant compte également des contrats de commercialisation pour le gaz ;
- apprécier l'application par la société des dispositions prévues par les règles SEC, notamment en ce qui concerne les prix moyens annuels de référence retenus pour la valorisation des réserves prouvées et prouvées développées.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation des états financiers conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels selon référentiel OHADA, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Libreville, le 23 avril 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude AYO-IGUENDHA

ERNST & YOUNG Gabon

Christelle-Tatiana ONANGA BOUYOU

Expert comptable agréé CEMAC EC 531

ANNEXE A PORTANT RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons

ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

Exercice d'une durée de 12 mois

ACTIF (en milliers de dollars américains)

	Montant brut	Amort./Prov.	2017 Montant net	2016 Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 773 090	1 771 740	1 350	8 742
Frais de recherche et de développement	263 820	263 820	-	4 242
Exploration pétrolière et minière	1 239 469	1 239 469	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences	255 739	254 661	1 078	4 185
Logiciel	14 062	13 790	272	315
Immobilisations corporelles	7 481 070	5 856 978	1 624 092	1 830 537
Terrains	24 004	22 313	1 691	1 779
Bâtiments	145 888	116 298	29 590	35 488
Sondages d'exploitation, installations et agencements	7 154 770	5 586 712	1 568 058	1 768 850
Autres immobilisations corporelles	156 408	131 655	24 753	24 420
Immobilisations financières	375 269	2 726	372 543	331 519
Titres de participation	-	-	-	358
Autres immobilisations financières	375 269	2 726	372 543	331 161
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	9 629 429	7 631 444	1 997 985	2 170 798
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	155 251	46 405	108 846	144 032
Matières premières et autres approvisionnements	137 603	43 154	94 449	129 853
Quote-part sur stocks associés	17 648	3 251	14 397	14 179
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Créances et emplois assimilés	375 444	35	375 409	415 735
Fournisseurs, avances versées	10 487	-	10 487	9 314
Clients	202 571	35	202 536	212 816
Autres créances	162 386	-	162 386	193 605
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	530 695	46 440	484 255	559 767
Disponibilités	137 150	-	137 150	94 098
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	137 150	-	137 150	94 098
Écarts de conversion Actif (IV) (perte probable de change)	10 812	-	10 812	36 437
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	10 308 086	7 677 884	2 630 202	2 861 100

PASSIF AVANT RÉPARTITION (en milliers de dollars américains)

	2017	2016
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	76 500	76 500
Primes et réserves	1 394 622	1 408 404
Réserve légale	15 300	15 300
Autres réserves	136	136
Report à nouveau	1 379 186	1 392 968
Résultat net de l'exercice	61 552	6 468
Autres capitaux propres	129 232	162 952
Provisions réglementées et fonds assimilés	129 232	162 952
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 661 906	1 654 324
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Emprunts et dettes financières diverses	-	260 000
Provisions financières pour risques et charges	721 607	663 129
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	721 607	923 129
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	2 383 513	2 577 453
PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs d'exploitation	149 282	163 839
Dettes fiscales	31 564	20 881
Dettes sociales	12 952	9 307
Associés dans le cadre de conventions particulières et autres dettes	30 225	28 537
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	224 023	222 564
Concours bancaires et découverts bancaires	9 327	33 716
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	9 327	33 716
Écarts de conversion Passif (V) (gain probable de change)	13 339	27 367
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 630 202	2 861 100

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES 1^{re} PARTIE (en milliers de dollars américains)

	2017	2016
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements ①	97 195	82 854
Autres achats et sur/sous enlèvements ②	27 783	36 931
Variation de stocks ③	25 296	10 222
Transports	58 784	76 069
Services extérieurs	265 291	411 546
Impôts, taxes et versements assimilés	166 305	130 253
Autres charges	41 717	2 319
Sous-total ④	682 371	750 194
Charges de personnel	83 200	87 456
Dotations aux amortissements et aux provisions	433 527	407 783
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 199 098	1 245 433

PRODUITS 1^{re} PARTIE (en milliers de dollars américains)

	2017	2016
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Ventes - hydrocarbures	792 278	666 476
Travaux, services vendus	56 360	78 621
Chiffre d'affaires ⑤	848 638	745 097
<i>dont à l'exportation</i>	724 683	588 783
Production stockée - hydrocarbures ⑥	10 281	-34 599
Production immobilisée ⑦	215 587	199 491
<i>dont part Société</i>	208 171	163 177
<i>dont part tiers associés</i>	7 416	36 314
Marge brute sur matières = (⑤+⑥+⑦-①-②-③)	924 232	779 982
Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers ⑧	92 397	157 969
Valeur ajoutée = (⑤+⑥+⑦+⑧-④)	484 532	317 764
Excédent brut d'exploitation	401 332	230 308
Reprise de provisions	71 767	115 243
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 238 670	1 183 201
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	39 572	-62 232

CHARGES 2^e PARTIE (en milliers de dollars américains)

	2017	2016
REPORT TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 199 098	1 245 433
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Frais financiers	12 011	21 470
Pertes de change	12 255	121
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 168	1 624
Total des charges financières	27 434	23 215
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 226 532	1 268 648
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	146 026	19 008
Charges HAO	-	-
Dotations HAO	-	-
Total des charges HAO	146 026	19 008
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
Impôt sur les sociétés	25 152	4 680
Total impôts	25 152	4 680
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	1 397 710	1 292 336

PRODUITS 2^e PARTIE (en milliers de dollars américains)

	2017	2016
REPORT TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 238 670	1 183 201
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Revenus financiers	4 027	1 725
Gains de change	-	-
Reprises de provisions	9 070	1 844
Total des produits financiers	13 097	3 569
RÉSULTAT FINANCIER	-14 337	-19 646
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 251 767	1 186 770
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (dont impôt correspondant)	25 235	-81 878
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
Produits des cessions d'immobilisations	170 925	12 071
Produits HAO	-	-
Reprises HAO	36 570	99 963
Total des produits HAO	207 495	112 034
RÉSULTAT HAO	61 469	93 026
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	1 459 262	1 298 804
RÉSULTAT NET	61 552	6 468

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

1^{re} PARTIE - DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (en milliers de dollars américains)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)

		EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		401 332
Frais financiers	12 011	Revenus financiers		4 027
Pertes de changes	12 255	Gain de change		-
Charges HAO	146 026	Produit HAO		170 925
Impôts sur résultat	25 152			
TOTAL (I)	195 444	TOTAL (II)		576 284

		2017	2016
CAFG : TOTAL (II) - TOTAL (I) =		380 840	198 825
Distribution de dividendes		20 250	20 250
AUTOFINANCEMENT (A.F)		360 590	178 575

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (BFE) ENTRE 2016 ET 2017

	Emplois Augmentation (+)	Ressources Diminution (-)		Emplois Diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
A - VARIATION DES STOCKS			C - VARIATION DES DETTES CIRCULANTES		
Marchandises	-	-	Clients, avances reçues	-	-
Matières premières	-	26 487	Fournisseurs d'exploitation	14 557	-
En cours	-	-	Dettes fiscales	-	10 683
Produits fabriqués	-	-	Dettes sociales	-	3 645
Variation globale nette des stocks	-	26 487	Autres dettes	-	1 688
			Risques provisionnés	14 028	-
B - VARIATION DES CRÉANCES			Variation globale nette des dettes circulantes		
Fournisseurs, avances versées	1 173	-		12 569	-
Clients	-	10 437			
Autres créances	-	56 844	VARIATION DU BFE =		80 026
Variation globale nette des créances	-	66 108	A + B + C	-	80 026

EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE)

		2017	2016
Excédent brut d'exploitation		401 332	230 308
Variation du BFE (- si emploi ; + si ressources)		80 026	-74 246
Production immobilisée		-215 587	-199 491
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		265 771	-43 429

2^e PARTIE - TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (en milliers de dollars américains)

	Emplois	2017 Ressources	Emplois	2016 Ressources
I - INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS				
Croissance interne				
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	210 765	138 971	163 045	4 708
Exploration	-	4 867	7 499	-
Développement	199 690	133 681	145 666	4 691
Investissements généraux	11 075	423	9 880	17
Croissance externe				
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	63 802	22 421	21 539	107 645
I - INVESTISSEMENT TOTAL	113 175	-	72 231	-
II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	-	80 026	74 246	-
A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER	33 149	-	146 477	-
III - EMPLOIS/RESSOURCES	-	-	-	-
IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS(1)	-	-	-	-
B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	33 149	-	146 477	-
V - FINANCEMENT INTERNE	20 250	380 840	20 250	198 825
Dividendes (emplois)/CAFG (ressources)	20 250	380 840	20 250	198 825
VI - FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-
VII - FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS(2)	260 000	-	40 065	-
Emprunts ⁽²⁾	-	-	-	-
Autres dettes financières ⁽²⁾	260 000	-	40 065	-
C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	-	100 590	-	138 510
D- EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	-	67 441	7 967	-
VIII - VARIATION DE LA TRÉSORERIE (+ SI EMPLOI / - SI RESSOURCES)				
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	127 823	-	60 382	-
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	60 382	-	68 349	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	67 441	-	-	7 967

(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII.

(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

DE L'EXERCICE 2017

(en milliers de dollars américains)

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Résultat	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2017	76 500	1 408 404	162 952	6 468	1 654 324
Affectation du résultat précédent	-	6 468	-	-6 468	-
Distribution Dividendes	-	-20 250	-	-	-20 250
Résultat de l'exercice	-	-	-	61 552	61 552
Provision PID - PIH ⁽¹⁾	-	-	2 850	-	2 850
Amortissements dérogatoires	-	-	-36 570	-	-36 570
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017	76 500	1 394 622	129 232	61 552	1 661 906

(1) Dont dotation de l'exercice : 28 025 K\$ et reprise : 25 175 K\$

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ces immobilisations comprennent :

- des dépenses de géologie et de géophysique ;
- des forages d'exploration ;
- des droits miniers.

Dépenses de géologie et de géophysique

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste « Exploration pétrolière et minière ». Ces dépenses sont amorties à 100 % l'année de leur engagement.

Forages d'exploration

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique « Exploration pétrolière et minière ».

Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage. Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

Droits miniers

Les droits miniers sont dits « non prouvés » si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ». Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100 % l'année de leur acquisition.

Les droits miniers sont dits « prouvés » si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus, et des bonus de production payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

* Bonus de signature

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

* Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les immobilisations acquises ou réalisées par Total Gabon dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un programme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent fiscalement être amorties linéairement sur une période de 3 ans à compter de la date d'investissement (article 15.2 tel que redéfini dans l'article 9 de l'avenant 31).

Le complément d'amortissement résultant de la différence entre les amortissements pratiqués sur une durée de trois exercices fiscaux sur des immobilisations acquises ou réalisées par la Société (amortissements fiscaux) et les amortissements pour dépréciation tels que résultant de l'application des règles habituelles, constitue un amortissement dérogatoire. Cette différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants, et aux dispositions du Code général des Contributions Directes et Indirectes et de l'arrêté N°00176/MFBP/DG-CDI/SG pris par le ministre des Finances gabonais le 3 août 1992.

Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production par la Société. Elles sont transférées en immobilisations à la date de mise en service.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

STOCKS ET EN-COURS

Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Moyen Pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit. Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

CRÉANCES ET DETTES

Clients et fournisseurs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

Positions de sur et sous enlèvements des stocks d'hydrocarbures

Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par qualité de brut lorsque le coût de production est supérieur au prix de vente à la clôture.

DISPONIBILITÉS

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

CHARGES DE PERSONNEL EXTÉRIEUR

Les charges de personnel extérieur se rapportent à des contrats de prestations de service et sont classées en tant que telles dans les services extérieurs au compte de résultat.

REPRISES DE PROVISION HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les reprises de provisions hors activités ordinaires (HAO) concernent les amortissements dérogatoires.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées comprennent une Provision pour investissements diversifiés (PID) et une Provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de la période figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de la période font l'objet de reprises de provision comptabilisées en produits d'exploitation ordinaires.

PROVISIONS POUR RESTITUTION DES SITES

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- les Contrats d'Exploitation et de Partage de Production pour les champs opérés sous le régime de partage de production. Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés.

La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation. Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour Indemnité de services rendus

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 est calculée sur la moyenne mensuelle du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-contre :

- Taux d'actualisation : 3,0 %
- Augmentation du salaire de base : 3 %
- Taux d'inflation : 2,75 %

Jusqu'à 15 ans	30 %
De 16 ans jusqu'à 25 ans	35 %
De 26 ans jusqu'à 30 ans	40 %
Au-delà de 31 ans	45 %

INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 18 juin 2015 par les délégués du personnel et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

IMPÔTS

La charge présentée au compte de résultat est une charge d'impôt courant comprenant :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement des produits financiers sur placements). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 35 % ;
- Cette charge d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour investissements diversifiés (PID) et aux Provisions pour investissements dans les hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisées en résultat d'exploitation ;
- Suite à la cession de certains actifs à Perenco, une charge d'impôt liée à la cession a été comptabilisée au compte de résultat.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SUR LE BILAN

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF IMMOBILISÉ (en milliers de dollars américains)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B		C	D=A+B-C
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions Apports Créations	Virements de poste à poste + ou -	Cessions Scissions hors service	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 909 575	1 399	-4 307	133 576	1 773 091
Frais de recherche et de développement	273 329	3 395	-4 242	8 684	263 798
Exploration pétrolière et minière	1 308 100	-2 017	-	66 613	1 239 470
Concessions et droits similaires, brevets et licences	314 106	-	-65	58 279	255 762
Logiciel	14 040	21	-	-	14 061
Immobilisations corporelles	7 928 625	206 805	4 307	658 667	7 481 070
Terrains	24 004	-	-	-	24 004
Bâtiments	141 491	3 601	903	105	145 890
Sondages d'exploitation, installations et agencements	7 561 655	195 140	4 551	606 577	7 154 769
Autres immobilisations corporelles	201 475	8 064	-1 147	51 985	156 407
Immobilisations financières	334 607	63 804	-	23 142	375 269
Titres de participation	721	-	-	721	-
Autres immobilisations financières	333 886	63 804	-	22 421	375 269
TOTAL GÉNÉRAL	10 172 807	272 008	-	815 385	9 629 430

Nota: Aucun bien pris en crédit bail et contrats assimilés. Les autres immobilisations financières sont constitués des fonds de restitution des sites et des prêts aux collaborateurs ; le montant des prêts au personnel remboursés au cours de l'exercice s'élève à 2 862 k\$; Rachat des obligations des travaux RES de MPDC sur le permis Baudroie pour 21 468K\$

AMORTISSEMENTS (en milliers de dollars américains)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements des éléments sortis de l'actif	Cumul des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 900 830	2 545	131 637	1 771 738
Frais de recherche et de développement	269 087	3 417	8 684	263 820
Exploration pétrolière et minière	1 308 100	-2 017	66 613	1 239 470
Concessions et droits similaires, brevets et licences	309 917	1 081	56 340	254 658
Logiciel	13 726	64	-	13 790
Immobilisations corporelles	6 098 090	283 451	524 562	5 856 979
Terrains	22 225	87	-	22 312
Bâtiments	106 001	10 389	91	116 299
Sondages d'exploitation, installations et agencements	5 792 807	266 801	472 895	5 586 713
Autres immobilisations corporelles	177 057	6 174	51 576	131 655
TOTAL GÉNÉRAL	7 998 920	285 996	656 199	7 628 717

PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION ET RÉFORMES D'ACTIFS (en milliers de dollars américains)

	A Montant brut	B Amortissements pratiques	C=A-B Valeur comptable nette	D Prix de cession	E=D-C Plus ou moins value
Immobilisations incorporelles	58 279	56 340	1 939	-	-1 939
Immobilisations corporelles	658 667	524 563	134 104	170 925	36 821
Immobilisations financières	23 142	-	23 142	23 142	-
TOTAL GÉNÉRAL	740 088	580 903	159 185	194 067	34 882

SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRODUCTION IMMOBILISÉE (en milliers de dollars américains)

	2017 Montant	2016 Montant
Total Gabon EXPLORATION	-2 927	7 499
Total Gabon INVESTISSEMENTS	211 098	155 539
Production immobilisée part Total Gabon	208 171	163 038
Q/P Associés EXPLORATION	-	-
Q/P Associés INVESTISSEMENTS	7 416	36 331
Production immobilisée q/p Associés	7 416	36 331
TOTAL	215 587	199 369

TABLEAU DES RÉSULTATS (2013/2017)

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en milliers de dollars américains)

	2017	2016	2015	2014	2013
Structure du capital à la clôture de l'exercice					
Capital social (k\$)	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
Actions ordinaires (nombre)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Opérations et résultats de l'exercice (k\$)					
Chiffre d'affaires hors-taxes	848 638	745 097	841 836	1 538 477	1 812 801
Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises des provisions d'exploitation et financières	401 332	230 308	160 212	801 330	1 021 316
Impôt sur le résultat	25 152	4 680	-	180 000	12
Résultat net	61 552	6 468	-27 819	87 965	301 936
Dividende distribué					
Résultat distribué ⁽¹⁾ (k\$)	24 750	20 250	20 250	45 000	153 001
Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾ (\$)	5,50	4,50	4,50	10,00	34,00
Personnel et politique salariale					
Effectif des collaborateurs au 31 décembre de chaque année	300	410	508	529	551
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (k\$)	73 607	75 109	62 801	80 051	84 749
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (k\$)	9 593	5 216	4 874	6 036	7 734
Personnel extérieur facturé à l'entreprise (k\$)	-	-	-	-	104 738

(1) Sous réserve des décisions du Conseil d'administration et de l'approbation de la résolution soumise à l'Assemblée générale du 22 mai 2018.

AUTRES INFORMATIONS

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante-seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars américains, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix-sept (17) dollars américains chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2016, à 180 000 000 francs CFA.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TOTAL S.A., société mère du groupe Total.

Ce rapport financier annuel est imprimé sur papier cocoon Silk, fabriqué avec de la pâte FSC 100% recyclée ce qui permet de respecter les normes environnementales en vigueur (ISO 9001, ISO 14001, ISO 9706, FSC).

Crédits Photos : Virginie DE REYNAL, Aser DJENGOUE, Philippe SCHAFF, Alain DJINE / © Total.
Conception et réalisation : **DCS-T2BH**

rendez-vous sur
www.total.ga



Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars américains
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars américains
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total.ga